

Dans votre intérêt

Faites vos
achats
à la



L'ECHO DE LA ROBERTSAU

Bulletin d'information de
l'Association de Défense
des Intérêts de la Robertsau

Bureau: 19a, rue Chevalier Robert, Robertsau
Permanence
tous les samedis de 15 à 18 heures

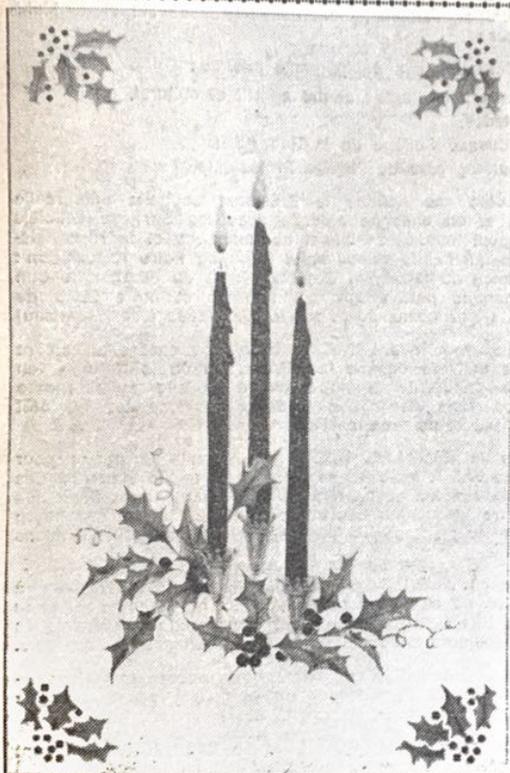
M. Raymond FELIX • 42, rue de l'III, Strasbourg-Robertsau, tél. 31.14.91
Responsable de la publication :

AUTO - Ecole René Weber

Tous permis

Clients pris à domicile ou
au lieu de travail

Strasbourg-Robertsau
4, rue de la Papeterie
☎ 31.05.70



- * MEILLEURS VŒUX DE NOËL
- * ET DE NOUVEL AN
- * DE LA PART DES COMMERÇANTS
- * ET DU COMITÉ DE L'ASSOCIATION
- * DE LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS

I'ADIR a fêté ses 20 ans

L'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau a fêté au mois de septembre 1978 ses vingt ans d'existence, ce qui est une date importante dans la vie d'une Association comme dans la vie d'un homme. L'ADIR a atteint dignement « la majorité » après une jeunesse florissante et quelques années d'adolescence agitées et tumultueuses pendant lesquelles l'ADIR a dû se battre avec toute son énergie pour percer et survivre puisque certaines personnes mal intentionnées en voulaient même à sa vie ! Mais les différents « concurrents et adversaires » de l'ADIR ont vite disparu !... On n'en parle plus mais l'ADIR continue à vivre et à agir pour défendre les intérêts de la Robertsau et de tous les Robertsauviens. L'utilité et l'efficacité de notre Association est reconnue par une grande majorité des habitants, commerçants et artisans du quartier qui nous soutiennent et approuvent nos actions.

Notre 20^e Anniversaire qui marque une étape importante de la vie de notre Association se devait donc d'être fêté dignement et avec tous les honneurs et fastes d'un événement aussi exceptionnel : « Mer esch numme einmol zwanzig !! » On n'a pas tous les jours 20 ans !!

A cette occasion l'ADIR a organisé le 23 septembre 1978 une excursion dans les Vosges du Nord en passant par les petites routes pittoresques et les charmants villages alsaciens de cette région : Hunsbach - Sultz-sous-Forêt - Woerth - Reichshoffen et Kirrwiller où les 120 participants se sont retrouvés dans une ambiance sympathique et devant une table bien garnie. Nous remercions notre Président d'Honneur M. Emile ZIMMER pour la bonne organisation et la réussite de cette excursion.

Le 30 septembre 1978 pour la Grande Fête du 20^e Anniversaire l'ADIR avait invité tous ses membres et sympathisants à une Grande Soirée Récréative au Foyer des Loisirs de la Tour Schwab de la Cité de l'III. Les personnalités et élus du quartier ainsi que les Présidents des Sociétés de la Robertsau y étaient cordialement invités.

Suite au verso ►

CUISINE-DÉCOR

83, rue Bœcklin ROBERTSAU ☎ 31.23.47

- CUISINES PAR ELEMENTS SUR MESURE
- COINS - REPAS
- BOUTIQUE - CADEAUX « Gadgets-cuisine »

* Devis gratuits - Facilité de crédit - Exposition permanente *



4

L'ADIR a fêté ses 20 ans

Devant une salle comble — plus de 300 personnes — le Président de l'ADIR, M. Raymond FELIX dans son allocution a souhaité la bienvenue à M. E. KOEHL, Député Adjoint au Maire, M. M. BRUNSCHWEILER, Conseiller Général, M. M. REYMANN, Conseiller Municipal et ancien membre du Comité de l'ADIR, aux Présidents de Sociétés et à tous les Amis et sympathisants de l'ADIR.

Il a brossé une rétrospective de ces vingt années et a dressé un bilan des actions et des résultats obtenus par l'ADIR.

Il a rappelé la naissance de l'ADIR à l'occasion de l'orage de grêle du 8 août 1968 qui s'est abattu avec violence sur le quartier et a ravagé les toitures de nombreuses maisons. Un comité de défense s'était constitué pour demander que la Robertsau soit déclarée « zone sinistrée ». Ce Comité a même été reçu par le Général de Gaulle à l'Elysée qui promit de régler ce problème lorsqu'il viendrait à Strasbourg le 22 novembre 1968. C'est ainsi que les Sinistrés reçurent satisfaction et les dommages remboursés en cinq années. C'était la première Action de l'ADIR et le premier résultat.

Le Président a ensuite énuméré entre autres les actions les plus importantes :

- la réduction des « droits de riverains » que doivent payer les propriétaires lors de l'aménagement des rues (Rue de l'III, Rue de la Wantzenau, Rue de l'Armeistre, Rue Mélanie...).

L'ADIR a obtenu que les anciennes constructions qui datent d'avant 1940 ne soient soumises qu'à un « droit réduit » de 100 F au lieu de 500 F actuellement par mètre de façade sur la rue.

Cette réglementation particulière à la Ville de Strasbourg et qui date des Allemands devrait disparaître. Dans toutes les autres communes de la Communauté Urbaine c'est la Commune qui prend en charge l'aménagement des rues pour les maisons existantes.

- De nombreuses actions ont été entreprises pour l'amélioration des voiries et de la circulation et certaines de nos propositions ont été retenues et réalisées : feux tricolores à la Papeterie, Allée Kastner, Rue de la Doller dont les travaux sont en cours ;

- Différentes interventions ont été faites concernant l'urbanisme et l'amélioration des conditions de vie du quartier : constructions de la Cité de l'III, immeubles trop grande défigurant le cadre de certains quartiers comme Rue Mélanie ;

- L'ADIR s'est battue pour obtenir différents équipements publics :

- la Piscine que nous avons obtenue en 1976,
- la Salle des Fêtes que nous attendons depuis 20 ans !
- la réalisation d'espaces verts et de terrains de jeux pour les enfants.

- L'ADIR a participé sur sa demande avec les Services de la Ville à l'Etude de l'Aménagement de la Forêt du Rhin que nous avons toujours défendue contre l'extension du Port aux Pétroles.

Nous avons fait récemment diverses propositions concernant l'aménagement du Parc Poutalès que nous attendons avec impatience (aux dernières nouvelles le Conseil Municipal a voté le 20 novembre 1978 un crédit de 2,7 millions de F).

- L'ADIR a fait diverses interventions pour nous protéger des nuisances du Port aux Pétroles : pollution de la nappe phréatique par les fuites d'hydrocarbures, émission des fumées toxiques par l'incinérateur de SPIRS.

Monsieur le Président a signalé aussi que l'ADIR disposait depuis 1959 d'un journal d'information trimestriel « L'ECHO DE LA ROBERTSAU » distribué gratuitement à tous les 18.000 habitants de la Robertsau (6.000 exemplaires) grâce au soutien des commerçants et des artisans de la Robertsau que le Président tenait particulièrement à remercier.

L'ECHO que de nombreux Robertsauviens attendent avec impatience permet de les informer des nouvelles intéressantes du quartier et de suivre les actions menées par l'ADIR.

Il a également rappelé que l'ADIR organisait dans le temps les « Messtis de la Robertsau » avec cavalcade et fête populaire qui obtenaient de grands succès dans les années 60 !

Il a ensuite exposé le programme de nos actions futures dont certaines sont déjà en cours :

- la participation de l'ADIR à l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols qui est un document important pour l'avenir de la Robertsau ;

- l'installation des égouts et l'aménagement des rues (500 logements de la Robertsau sont encore dépourvus du tout à l'égout) ;

- la réalisation de pistes cyclables et l'amélioration de la circulation dans le quartier en déviant le trafic de transit vers la Rocade Est à réaliser rapidement le long du Rhin ;

- la défense de la qualité de la vie et de l'environnement en luttant contre les nuisances de toutes sortes : pollution de l'eau, de l'air, lutte contre le bruit ;

- l'aménagement d'espaces verts et de places de jeux dans le quartier, l'aménagement des berges de l'III et du Mühlwasser ;

- la réalisation des équipements publics :
 - salle polyvalente : centre sportif et culturel,
 - stades,
 - nouveau Collège de la Robertsau
 - parking près de l'Eglise Protestante.

Pour toutes ces Actions le Président souhaite une réelle concertation et un dialogue efficace avec les Services Officiels dans le respect mutuel, un climat de confiance et la reconnaissance de ce qui fait la valeur et la force de notre Association, la connaissance du terrain et des problèmes du quartier, le bon sens qui manque parfois aux technocrates et notre force de propositions. (Nous avons du pétrole et des idées à la Robertsau)

Il émet le vœu que l'ADIR se développe encore en créant de nouvelles activités comme la « Protection de la Nature », en associant la population à notre action, qu'elle reste encore longtemps ce relais d'animation et de propositions dans l'intérêt de la Robertsau et de tous les Robertsauviens.

Monsieur le Député E. KOEHL prit ensuite la parole pour constater que l'ADIR a atteint sa majorité et quelle était une des premières associations de quartier de Strasbourg. Il reconnait que l'ADIR est une association très active dont la Ville de Strasbourg doit admettre les mérites et la justesse de certaines revendications et propositions.

Il reconnait l'utilité des associations de quartier face à l'administration ou aux Services Municipaux qui dans une grande ville comme Strasbourg sont souvent assez loin des administrés et n'ont pas toujours la connaissance des problèmes des quartiers.

M. KOEHL a souhaité que l'ADIR joue encore longtemps ce rôle d'information et de concertation et qu'il y ait un dialogue fructueux entre la Municipalité et l'ADIR.

Après ce discours M. KOEHL et M. BRUNSCHWEILER ont remis les diplômes d'honneur aux membres méritants du Comité de l'ADIR pour leurs nombreuses années de présence au Comité et les services rendus à l'ADIR et à la Robertsau :

- M. Emile ZIMMER, Président d'Honneur et Président Fondateur de l'ADIR
- M. Charles SCHMIDT, Vice-Président d'Honneur
- M. Raymond FELIX, Président de l'ADIR depuis 1968
- M. Henri KUBLER, Trésorier de l'ADIR, Membre Fondateur
- M. Charles JOST, Membre du Comité
- M. Robert KELLER, Membre du Comité
- M. Roger GRESS, Secrétaire de l'ADIR
- M. Charles HAMANN, Membre du Comité
- M. Alfred NADIG, Membre du Comité
- M. Bernard FUHRER, Membre du Comité
- M. Jacques ARBOGAST, Membre du Comité
- M. Roland MERCKEL, Membre du Comité

Le président invita ensuite les personnalités au Vin d'Honneur dans la salle de la Bibliothèque où les invités purent admirer de belles photos montrant l'évolution du quartier au cours des vingt dernières années, les beaux coins de la Robertsau qu'il faut préserver et aussi les erreurs qui ont été faites et qu'il faudra éviter. Les nombreux Présidents de Sociétés et les invités ont trinqué aux 20 ans de l'ADIR et ont souhaité longue vie à l'ADIR.

La soirée s'est terminée par un bal animé par l'orchestre « FRED GERARD » et un grand Show des Majorettes de Bischheim qui a ravi tout le public. E.H.

L'ADIR a fêté ses 20 ans

Le tirage de la tombola du 20^e Anniversaire a donné les résultats suivants :

N° 1554	1 bicyclette
N° 1875	1 table roulante
N° 802	1 friteuse électrique
N° 1530	1 appareil photo
N° 1229	1 radio portative
N° 1891	1 couleau électrique
N° 1406	1 paire de sacoches de vélo
N° 854	1 sèche-cheveux
N° 1302	1 paquet « surprise »
N° 1302	1 paire de sacoches de vélo
N° 367	1 bouteille de vin
N° 133	1 coupe à fruits
N° 1551	1 bouteille de vin
N° 1865	2 petits plats
N° 1865	1 bouteille de vin
N° 1019	1 paire de sacoches de vélo
N° 758 - 1855 - 520 - 936 - 1214	1 cendrier

NOTA : Les lots peuvent être retirés au Bureau de l'ADIR : Samedi le 16 décembre 1978 entre 14 h et 16 h ou en s'adressant à un membre du Comité. Les lots non retirés le 31 décembre 1978 seront acquis à l'Association.

PRÉSENTATION DE L'A.D.I.R.

Extraits des statuts

L'ADIR est une association à but non lucratif inscrite au registre des associations du Tribunal de Strasbourg sous le N° 83 Volume 23.

L'Association s'interdit toute appartenance à une organisation politique, confessionnelle ou idéologique.

Elle est ouverte à toute personne dans le plus strict respect des convictions personnelles.

Elle a pour objectif de défendre les intérêts matériels et moraux des habitants de la Robertsau et de défendre l'environnement et la qualité de la vie du secteur de la Robertsau. L'Association compte actuellement 518 membres. La cotisation annuelle est de 10 F.

Fonctionnement de l'Association

L'Association est administrée par un Comité, élu par l'Assemblée Générale, qui se réunit en principe une fois par mois.

L'Association est animée par 4 commissions de travail dont les résultats sont soumis au Comité pour décision :

BULLETIN D'ADHESION A L'A.D.I.R.

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____

A quelles Commissions désirez-vous participer ? : soulignez celles qui vous intéressent.

URBANISME ENVIRONNEMENT SOCIALE PRESSE

Suggestions éventuelles : _____

Signature :

A découper et à déposer dans la boîte aux lettres ADIR 119, rue du Chevalier Robert ou à transmettre à un responsable de Commission.

— la Commission « URBANISME - POS »
Responsable : M. H. KUBLER - 2, rue Hechner - Tél. 31.06.94
Membres : MM. FELIX - HERRMANN - GRESS - NADIG
MERCKEL - ARBOGAST

— la Commission « ENVIRONNEMENT »
Responsable : M. E. HERRMANN - 7, rue Isaac Hafner
Tél. 31.04.40
Membres : MM. GRESS - MERCKEL - JOST - KELLER - JUNG

— la Commission « SOCIALE »
Responsable : M. R. FELIX - 42, rue de l'III - Tél. 31.14.91
Membres : MM. JOST - SCHMIDT - KELLER - NADIG
ZIMMER

— la Commission « PRESSE - ANIMATION »
Responsable : M. E. ZIMMER - 23, rue de l'III - Tél. 31.06.61
Membres : MM. FELIX - HERRMANN - SCHMIDT - HAMANN

Dans le cadre de la « Commission Environnement » le Comité propose de lancer de nouvelles activités concernant la « Protection de la Nature » et dans ce sens lance un appel aux jeunes qui s'intéressent :

- à l'étude de la faune et de la flore de la forêt du Rhin,
- à la protection de la forêt du Rhin et à la sauvegarde des oiseaux et des animaux,
- à la défense de l'environnement et de la qualité de la vie,
- à la lutte contre les nuisances et les pollutions,
- à l'aménagement des espaces verts et des berges de l'III et du Mühlwasser.

Nous savons que beaucoup de jeunes sont intéressés par ces questions et nous leur proposons de venir nous rejoindre.

50^e ANNIVERSAIRE DE NOTRE PRÉSIDENT

Monsieur Raymond FELIX notre dynamique Président de l'ADIR a fêté récemment ses 50 ans toujours en pleine forme et un moral à toute épreuve que nous lui remercions.

A cette occasion le Comité, lors de sa dernière séance, lui a offert un cadeau souvenir en lui présentant les meilleurs vœux de bonheur et de santé. Rappelons aussi que M. FELIX est depuis 10 ans Président de l'ADIR et nous souhaitons qu'il reste encore longtemps au service de l'ADIR et de la Robertsau.

POUR LES FETES DE NOEL, VENEZ VOIR

Chez Samalise Mlle SPECKEL • 26 b, rue de l'III ☎ 31.14.74

Ses laines - Mercerie - Broderies - Tapis
sa belle lingerie - Chemiserie - Bonneterie et layette - Pantalons - Tuniques - Chemisiers
Ainsi que
SONT TOUJOURS DE MEILLEURE QUALITE
Spécialisé en belles chemises HOMMES jusqu'à la taille 47

* JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE VOUS SOUHAITENT LA GERANTE ET SA VENDEUSE *

REPARATIONS

- ♦ Toutes marques Appareils
PHOTOS - CAMERAS - Projecteurs
muets et sonores - Flashs
Achat - Dépôt
Vente de matériel d'occasion
- ♦ Magnétophones - Transistors
Chaines HI-FI
- ♦ Travaux photos NB + Couleur
Atelier agréé par les grandes marques

FRITZ réparations

109, rue Boecklin - Tél. 31.43.10
Strasbourg - Robertsau

FERS et METAUX

J. DOERR succ. R. KNOLL

7-7 a. Rue Redslob - Tél. 31.13.53
STRASBOURG-ROBERTSAU

GARAGE PLUMERÉ

28, rue Boecklin
Strasbourg-Robertsau
☎ 31.19.96

- ▶ REPARATIONS en tous genres
- ▶ Agence SIMCA
- ▶ Vente de voitures neuves
- ▶ Mise au point ELECTRONIC et CONTROLE ANTI-POLLUTION

Garage Roger BUR

18 - 20, rue Mélanie
67000 Strasbourg-Robertsau
Téléphone 31.02.41

LUNETTES * BAROMETRES
VERRES DE CONTACT * THERMOMETRES
JUMELLES *

Optique de la Cathédrale

Anciennement SAUER-GEIGER

J.C. RAGUIN

Opticien diplômé E N O M

11, place de la Cathédrale (face Kammerzell)
67000 STRASBOURG ☎ (88) 32.74.47

Roeser

PEINTURE • PAPIER PEINT • MOQUETTE

15, RUE DU COMMANDANT REIBEL
STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 31.12.07

■ Spécialités : Plafond tendu « BARRISOL »



BOULANGERIE
PATISSERIE

Charles KLINGHAMMER

10, RUE MELANIE
STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 31.11.22

PRESSING DE LA ROBERTSAU

NETTOYAGE A SEC ET REPASSAGE SUR PLACE

75, route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg-Robertsau
Téléphone 31.18.33



1, Qual
du Général Koenig
4, Place de
l'Homme de Fer
42, bd d'Anvers
43, route du Neuhof
96, route
de Bischwiller
67000
STRASBOURG
Tél. (88) 36.53.68

et aussi...
103, route de la Wantzenau • ROBERTSAU

BOUCHERIE
CHARCUTERIE
CHEVALINE

Gérard Schmitt



79, rue Boecklin
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. (88) 31.43.87

Spécialités:

Rossbif - Steak de Poulain
VIANDE 1^{er} CHOIX

♦ Livraison assurée pour restaurants et collectivités

POMPES FUNEBRES

Marcel Vierling

- Cercueils
 - Transport
 - Articles funéraires
 - Toutes démarches et formalités
- 40, rue Boecklin
Strasbourg-Robertsau
Tél. 31.32.47

♦ Equipez-vous MITCHELL

chez



R. Lachenmaier

Articles de pêche

39, rue Boecklin
ROBERTSAU - Tél. 31.06.25

Aquariums - Oisellerie
Articles pour chiens et chats

Société d'Exploitation des Ets
Martin SCHUCH s.à r.l.



INSTALLATION
SANITAIRE
CHAUFFAGE
FERBLANTERIE

STRASBOURG-ROBERTSAU
12, rue Ripelin Tél. 31.09.36
tous articles sanitaires
en magasin

Radio - Télé - Palace

Théo BERNERT

■ Spécialiste : TELE COULEUR

101, route de la Wantzenau - Tél. 31.04.48
STRASBOURG-ROBERTSAU

Distributeur officiel PHILIPS

■ DANS VOTRE QUARTIER, LE SPECIALISTE EN EQUIPEMENTS HOTELIERS ET FOURNITURES
POUR COLLECTIVITES :

Couverts (inox ou plastique) ■ Linge (tissus ou papier) ■ Mobiliers ■ Jeux
d'intérieur ou de plein-air ■ Equipements et matériels de salle, de comptoir, de
cuisine etc...

CONDITIONS AUX ASSOCIATIONS

CLIFF FRANCE s.à r.l.

91, ROUTE DE LA WANTZENAU • 67000 STRASBOURG • Téléphone : 31.31.15

"Läuch Blättel" - Nouvelles du Läuch

ILS VEULENT TOUS VENIR AU LÄUCH !

Nous constatons ces dernières semaines que beaucoup de monde s'intéresse au Läuch. Est-ce qu'ils aiment tellement la soupe aux poireaux ou le « Läuch à l'huile de pétrole » !!! Mais c'est vrai qu'il fait pour le moment encore bon vivre à la Robertsau.

Nous avons déjà depuis quelques années 2 Adjoints au Maire - un Adjoint qui nous a fait construire un Supermarché en tôle pas très joli et des immeubles collectifs sur la Place des Tilliuls !!

— et un Adjoint qui s'occupe des questions économiques et financières mais dont la Robertsau n'a pas encore eu beaucoup de retombées !!

Voilà maintenant que le Conseiller Général s'y installe également après avoir été confirmé dans son mandat et un nouvel Adjoint au Maire sportif qui aime bien le « Läuch » lui aussi !!

Par suite de la construction de nouveaux bureaux du Parlement Européen différents Clubs du Quartier des Quinze déménagent à la Robertsau :

- la « Nouvelle Piscine SNS » à l'ill du Wacken sur un terrain de 5 ha en prenant une partie des installations de l'APP Robertsau,
- le « Club Bouliste » qui s'installe à côté de la Piscine sur une surface de 45 ares,
- l'« Ill Tennis Club » qui s'installe sur 1,7 ha au qual Jacoutot sur une partie de la Société Concorde et un champ de poireaux !!
- le « Club des Amis du chien Boxer » qui s'installe sur plus d'un ha en face du Château Pourtalès Rue Mélanie. Ce qui risque de défigurer ce site historique surtout s'ils mettent des clôtures avec barbelés autour comme cela a été fait au Fuchs am Buckel où le « Dobermann Club » a construit une affreuse baraque avec des barbelés autour qui défigure ce bel espace vert qui devrait rester libre et accessible à tous comme nous l'avait promis M. le Maire.

Signalons que nous avons encore un troisième « Club Canin de Bischheim » sur les berges de l'ill près du Pont Phario sur un terrain de plus d'un hectare. Nous posons la question : N'aurait-on pas pu regrouper ces 3 clubs de chien sur un même terrain ? Y aurait-il des chiens racistes ?

Et tous ces déménagements nous coûtent 20 millions de Nouveaux Francs.

Mais ce qui nous fait aboyer c'est que pour le « Dackel's Club » de la Robertsau — 18.000 habitants dont 6.000 jeunes et une vingtaine de Sociétés — on ne trouve qu'un petit terrain de 27 ares et les crédits pour une salle minuscule qui ne répond pas du tout aux besoins du quartier et des Sociétés.

CENTRE SPORTIF - CENTRE CULTUREL OU SALLE POLYVALENTE

Mais notre nouvel Adjoint au Maire Sportif nous promet un « Centre Sportif de la Robertsau ». C'est vrai que le besoin existe et depuis longtemps !!! Alors nous ne nous contenterons plus de promesses qu'on nous fait depuis 20 ans. Le projet de l'entente des Sociétés de réunir toutes les Sociétés sans abri sous un même toit dans une « Salle Polyvalente » est effectivement la meilleure solution pour la Robertsau. Il est temps que nos édiles le reconnaissent !

Cette solution a été réalisée dans d'autres villes alors pourquoi ne serait-elle pas possible à la Robertsau ?

Nous attendons une réunion de concertation avec les différentes Sociétés intéressées et puis des décisions et des réalisations.

Les besoins sont pressants et nombreux :

- il faut une salle de gymnastique pour le Collège !
 - il faut une salle pour le Handball Club et le Vêlo Club et une aussi pour les pompiers de la Caserne Nord !
 - il faut une salle pour l'Harmonie Caecilia et il faut une salle pour toutes les autres Sociétés !
- On peut se demander si une seule salle polyvalente suffit ?

DU PÉTROLE ET DES IDÉES

Si nous touchons des royalties des milliers de tonnes de pétrole qui transitent par le Port aux Pétoles ne serait-ce qu'un centime par litre nous aurions déjà pu nous construire notre Salle Polyvalente comme la Wartenau avec les taxes que paye le « POLYMER ». Mais hélas nous ne subissons que les nuisances et les fuites de pétrole ne font pas « engraisser » le Läuch !!

Lors de la réunion du 18 novembre 1978 au bord du Canal des Français qui s'appellera désormais le « Canal du pétrole » un vieux Robertsauvien racontait qu'il y a 40 ans il prenait du beau poisson à cet endroit où l'eau coulait bien claire. Il faudrait essayer, lui répondit un petit malin peut-être qu'il y a maintenant

des sardines à l'huile !! « marque SRS » = « Sardines Raffinées de Strasbourg » !!

Mais soyons sérieux car ce problème de pollution est vraiment sérieux.

L'ADIR estime que ce problème de pollution de la nappe phréatique par les hydrocarbures est très grave et que les Services Officiels depuis 30 mois n'ont pas mis beaucoup de moyens en oeuvre pour rechercher l'origine de cette pollution et pour la résorber.

Nous avons transmis nos « idées » sur ce problème à M. le Préfet dans notre lettre du 17 novembre 1978 que vous pourrez lire dans ces colonnes.

AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS ET DES PISTES CYCLABLES

Il y a actuellement à la Mairie une exposition — que nous suggérons de visiter d'ailleurs — avec de beaux plans et de belles photos en couleur des espaces verts naturels, existants ou à aménager dans notre Commune. C'est vrai qu'il nous reste des jolis coins à Strasbourg et même à la Robertsau que nous voulons sauvegarder ou aménager pour le public. Mais sur les photos exposées nous n'avons pas vu les terrains vagues de la Rue Silberath, de la Niederau derrière l'Ecole ou des terrains situés à l'ouest du Cimetière Nord !

Si on regarde un des graphiques exposés donnant le nombre de m² d'espaces verts par habitant à l'intérieur du quartier, on se rend compte que la Robertsau est parmi les plus mal lotis de tout Strasbourg : 2 m² par habitant en 1968 mais en 1978 nous sautons à 15 m². Explication possible: les statistiques tiennent déjà compte du Parc Pourtalès qui officiellement n'est pas encore ouvert au public... voir lettre à M. le Maire à ce sujet, et peut-être aussi de l'espace vert que notre nouvel Adjoint au Maire propose de faire aménager le long des berges du Mühlwasser pour le plus grand plaisir et au profit de tous les Robertsauviens !!!

Un deuxième graphique donnant le nombre d'habitants situés à moins de 10 minutes à pied d'un espace vert libre ou d'un parc public montre aussi que la Robertsau manque d'espaces verts ou de terrains de jeux à l'intérieur du quartier : il n'y a que le Parc de la Petite Orangerie !!

En ce qui concerne le programme des pistes cyclables pour les 5 prochaines années on a oublié la Robertsau ! Pourtant selon une enquête faite par l'Agence d'Urbanisme la Robertsau est un quartier où on utilise beaucoup le vélo, en particulier les enfants pour aller à l'école.

Le plan affiché mentionne une « piste cyclable existante » mais hors service de 500 m allant de la Papeterie au Pont Phario alors qu'on n'a réalisé sur le terrain qu'un certain embryon malformé d'une centaine de mètres !!

L'ADIR transmettra prochainement à la Mairie un plan avec les pistes à réaliser pour la Robertsau.

Nous avons aussi quelques « idées » là-dessus...

GROUPE SCOLAIRE BOECKLIN

Le bâtiment de l'Ecole Boecklin a subi une cure de rajeunissement et il est très beau maintenant ! Félicitations surtout à l'architecte pour le choix des teintes et en particulier pour la rénovation de l'horloge en couleur « vert poireau » que nous vous conseillons d'admirer !

Malheureusement les crédits n'ont pas suffi pour terminer la maison du concierge et la salle de gymnastique. Espérons que c'est prévu au budget 1979...

Mais le problème le plus important pour le Groupe Scolaire Boecklin c'est les équipements intérieurs et en particulier les équipements scientifiques qui font actuellement défaut ainsi que le manque de locaux.

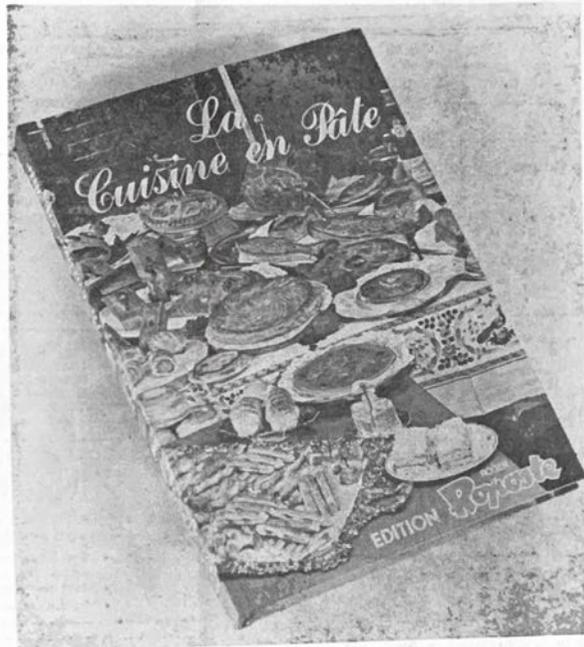
La lettre des parents d'élèves du 21 juillet 1978 demandant une étude globale de la restructuration du Groupe Scolaire Boecklin où s'entassent 1.100 enfants de 2 à 16 ans dans des conditions déplorables est restée sans réponse jusqu'à ce jour. Les parents lassés d'une situation qui n'a que trop duré envisagent de mener une action plus vigoureuse. Dans un premier temps ils vont écrire à Me RUDLOFF, Adjoint au Maire chargé de l'Enseignement qui s'était engagé à tenir une réunion de travail avec les parents avant la fin de l'année 1978.

Rappelons que le programme municipal de 1977 prévoit : « la construction d'un nouveau Collège et d'un gymnase à la Robertsau ».

TRANSPORT EN COMMUN

Signalons que depuis quelques semaines le Bus N° 3 rentre dans la Rue Mélanie et dessert le « Bois Fleuri ». Nous le devons surtout à notre député M. KOEHL qui est aussi Président de la CTS mais aussi à l'ADIR qui se bat depuis longtemps pour cette amélioration profitable aux personnes âgées. Nous demandons à M. KOEHL de faire passer le Bus N° 23 dans la Cité de l'ill avec un arrêt devant la Résidence du 3^e Age. Merci d'avance.

Réalisez chez vous plus de 100 recettes simples, économiques, pratiques, avec



VENTE DIRECTE
36,20 F TC + 5,80 F
FRAIS D'ENVOI
soit 42 F
chèque à joindre à la commande

BON
de
Commande

à remplir en majuscules
et à retourner à

ROPOSTE
87, rue Mélanie
67000 STRASBOURG

NOM _____
Prénom _____
Rue _____
Code postal _____
Ville _____
Si votre livre ne vous donne pas entière satisfaction, vous pouvez le retourner en bon état dans les 10 jours. Il vous sera remboursé, déduction faite des frais d'envoi.
Date : _____ Signature : _____

AU CENTRE DE LA ROBERTSAU, VOTRE OPTICIEN

OPTIQUE BOECKLIN

63, rue Boecklin • 67000 Strasbourg-Robertsau
Téléphone 31.37.59

Stationnement assuré

PRESSING DE L'ILL

- NETTOYAGE A SEC TOUS VETEMENTS
- DEPOT BLANCHISSERIE
- TEINTURERIE
- TRAVAIL RAPIDE • QUALITE SOIGNEE

40 RUE DE L'ILL - Téléphone 31.40.10

Fleurs KUNTZ

83, route de la Wantzenau Tél. 31.10.21
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

- Fleurs coupées et Plants suivant saison
- Décorations florales en tous genres
- Arrangements
- Couronnes mortuaires

CHARLES ROTH

tapissier - décorateur

- Meubles rembourrés
 - Literie
 - Moquettes
 - Tentures murales
 - Décora de fenêtres
- 8, rue Bogner 67000 Strasbourg-Robertsau ☎ 31.44.21

ATTENTION !

Toute correspondance pour « L'ECHO de la Robertsau » est à adresser à
M. ZIMMER EMILE, 23, rue de l'ILL,
Strasbourg-Robertsau (Publicité Rédaction)

ELECTRICITE

Bernard KLEIN

40, RUE DE L'ANGLE Tél. 31.24.26
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

- Spécialiste tous systèmes de chauffage électrique
- Tout équipement électrique
- Réparation et dépannage



FERBLANTERIE
SANITAIRES
CHAUFFAGE
ISOLATION DE
COMBLES

ETABLISSEMENTS

R. HÖELLINGER-FUCHS & Cie

94, rue de l'Angle
STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 31.12.32

Superette Fritsch

EPICERIE FINE

2, rue Menges - Strasbourg-Robertsau
Tél. 31.12.18

CYCLES • MOTOS

Eugène KLEPPER fils



STRASBOURG-ROBERTSAU
2, rue Mélanie • ☎ 31.06.50

- Atelier de réparation
 - Vente de scolex
 - Mobyettes Peugeot et Flandria
 - Dépannage
- FERME LE LUNDI

SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE DE

Peinture Charles NUSS

S. à R. L. au capital de 20.000 F

3, rue du Plan
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

ENTREPRISE DE CREPISAGE ET MAÇONNERIE

Gino DI-FILIPPO

17, RUE HECHNER - STRASBOURG-ROBERTSAU - Téléphone (88) 31.06.32

Transformations en tous genres • Intérieur • Extérieur • Travail rapide et soigné

Ameublement JUNG

- ◆ Ebénisterie d'art, style et moderne
 - ◆ Décoration d'intérieur
 - ◆ Tapiserie - Rideaux
 - ◆ Tenture murale
 - ◆ Pose de moquette
 - ◆ Literie
- STRASBOURG - ROBERTSAU
76 et 92, RUE BOECKLIN
Téléphone 31.03.71 et 31.17.94

BOULANGERIE ★ PATISSERIE ★

Albert VEIT

84, ROUTE DE LA WANTZENAU
STRASBOURG-ROBERTSAU
Téléphone 31.19.13

◆ ELECTRICITE GENERALE Chauffage Electrique

DROELLER - SCHEER

64, ROUTE DE LA WANTZENAU - ☎ 31.36.11
ROBERTSAU



fleurs issler
STRASBOURG
ROBERTSAU
☎ 31.05.09

Fleurs Issler

62, rue Böcklin
STRASBOURG-ROBERTSAU

DECORATION FLORALE ET MORTUAIRE ✱
SERRE-EXPOSITION EN LIBRE-SERVICE ✱
Des fleurs dans le monde entier INTERFLORA



Service Total Chauffage

CHARBONS - TOUS COMBUSTIBLES

- Cuves à mazout toutes dimensions
- Charbon de bois
- Bûches pour cheminées

E's BREVI

16, rue du Docteur François
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU
Téléphone 31.08.63

VITRERIE ★ MIROITERIE ★ ENCADREMENTS KOENIG - REIMINGER s.a.

Fondée en 1920
S.A. au capital de 100.000 F

102, route de La Wantzenau ☎ 31.12.50
STRASBOURG-ROBERTSAU

- Installations de magasins
- Glaces sécurité pour devantures et pour autos
- Vitrages isolants

HORLOGERIE ◆ BIJOUTERIE ◆ CADEAUX

E. KAMPER

81, rue Böcklin / Strasbourg-Robertsau
☎ 31.03.39

Montres **TISSOT**
CITIZEN
JAZ
HERMA
Grand choix
pendules de parquet

ARTICLES CADEAUX

étain
orfèvrerie
maroquinerie
émaux

Couverts **DEETJEN**
RENEKA
GULDEN
en abonnement



SOINS DU CHEVEU
COUPES
CLASSIQUES ET
MODERNES
BRUSHING

*
Meilleurs vœux
pour la
nouvelle Année

*
109, r. de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-
ROBERTSAU
Tél. (88) 31.45.30

coiffarelle

CHAUFFAGE BRENNER

Cuisines par éléments
Appareils ménagers
Chauffage central gaz
Radiateurs gaz - électriques

25, rue Böcklin - ROBERTSAU - Tél. 31.07.79

Aménagement d'espaces verts libres en aires de jeux pour les enfants

● 1^{re} LETTRE DE L'A.D.I.R.

Strasbourg-Robertsau, le 20 août 1978

Monsieur le Maire
de la Ville de Strasbourg
Place de l'Étoile
67100 STRASBOURG

Monsieur le Maire,

Nous avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de l'article des Dernières Nouvelles du 18 juillet 1978 rendant compte de l'initiative que vous avez prise concernant l'aménagement de certains terrains vagues en aires de jeux pour les enfants dans différents quartiers de la Ville.

Nous avons noté en particulier que vous proposez d'aménager dans le quartier de la Robertsau :

- le terrain vague situé à côté de l'École de la Niederau qui sert actuellement de dépôt d'ordures sauvages. Cet espace vert pourrait être intégré par la suite au Centre Socio-Culturel projeté à cet emplacement et pourrait servir dans l'immédiat aux enfants de l'École de la Niederau
 - les berges du Muhwässer près de la rue de Betschdorf qui sont d'ailleurs prévues dans le projet du POS comme espace boisé à protéger et à aménager tout le long du Muhwässer avec promenades pour les piétons et éventuellement une piste cyclable
- Nous nous permettons de proposer trois autres emplacements dans notre quartier à aménager avec un équipement minimum peu coûteux :
- le terrain vague situé rue Siberrath en face de la Cité Universitaire
 - le terrain situé rue Mélanie à côté du Parc de la Petite Orangerie dont l'aménagement pourrait ainsi être complété par une aire de jeux pour les enfants
 - le long des berges de l'Ill près du pont Phario à la Cité de l'III.

Strasbourg, le 16 octobre 1978

VILLE DE STRASBOURG

● RÉPONSE DE M. LE MAIRE

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 20 août 1978 par laquelle vous m'avez fait part de vos suggestions en ce qui concerne l'aménagement de certains terrains vagues en aires de jeux à la Robertsau.

Nos services ont étudié vos diverses propositions et je vous fais part ci-après de leurs conclusions :

Terrain vague de la rue Siberrath

Ce terrain tombe dans l'emprise du projet d'aménagement des berges de l'III prévu au Contrat Vert ; il n'y sera donc pas réalisé d'aménagement dans l'immédiat.

Terrain situé rue Mélanie à côté du parc de la Petite Orangerie

Ce terrain est exigü et situé entre des maisons ; il manque de dégagements et a d'ailleurs été prévu à d'autres fins.

Terrains le long des berges de l'III près du pont Phario à la Cité de l'III

Ces terrains ont été loué d'une part à la Société du Chien Berger Allemand, d'autre part à la Société Habitation Moderne qui y a aménagé un espace vert et un terrain de football. Il me semble donc que votre demande soit ici sans objet.

En ce qui concerne l'ouverture des cours d'écoles pendant les vacances nous envisageons à titre expérimental d'ouvrir l'une ou l'autre cour pendant l'interclasse de midi si les chefs d'établissements ne s'y opposent pas. Cette mesure permettrait de décaler les abords avant le début des classes et de limiter les risques d'accidents. Si cet essai s'avère intéressant nous étendrons l'opération en ouvrant

D'autre part nous proposons de laisser les stades et les cours d'écoles ouverts aux enfants pendant les vacances comme c'est le cas dans d'autres villes par exemple Mulhouse.

Ces terrains seraient ainsi mieux utilisés pour la plus grande joie et le bonheur de nos enfants car s'il est vrai qu'il y a beaucoup de verdure à la Robertsau il y manque des aires de jeux ou simplement des espaces verts libres pour les enfants.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler notre demande d'aménagement du Parc Pourtalès et son ouverture au public dans les meilleurs délais. Vous n'êtes pas sans ignorer que ce Parc acquis par la Ville en 1974 est actuellement interdit au public par un Arrêté Municipal de novembre 1977 sur la demande du Service des Espaces Verts qui estime qu'il y a des vieux arbres présentant un danger pour les promeneurs.

Nous demandons que l'on procède rapidement à l'enlèvement ou à l'élagage des arbres dangereux, à la réfection du chemin traversant le Parc et ensuite que l'on enlève les pancartes « Interdit de circuler » installées afin d'ouvrir le Parc aux Robertsauviens et à tous les Strasbourgeois pour leur plus grand plaisir.

Dans un deuxième temps nous proposons d'étudier l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants avec des bancs, et d'un parking pour les voitures du côté rue Mélanie et rue Kempf.

Nous avons également relevé avec satisfaction l'aménagement des gravières dans la forêt de la Robertsau en regrettant néanmoins que cette étude n'ait pas été faite dans le cadre d'une étude d'ensemble de l'aménagement de la Forêt du Rhin et avec la concertation des Associations du quartier. Dans ce cadre nous aurions proposé :

- l'ouverture officielle de la route EDF au trafic
- la fermeture de la digue aux engins à moteur la réservant aux cyclistes et aux piétons
- le drainage des eaux mortes de la forêt qui devraient être interconnectées avec les gravières et le canal de drainage projeté autour du Port aux Pétroles.

En espérant une réponse favorable à nos différentes suggestions, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à nos sentiments respectueux.

Le Président de l'A.D.I.R.
R. FELIX

certaines cours d'écoles pendant les prochaines grandes vacances.

Par ailleurs la mise à disposition immédiate du parc du Pourtalès, n'est guère possible en raison des travaux encore à effectuer. Le programme d'aménagement est actuellement à l'étude.

Enfin pour ce qui est de l'aménagement de la forêt du Rhin vous avez soulevé les points suivants :

— **ouverture de la route EDF au trafic**

Cette question fait actuellement l'objet de négociations entre la Municipalité et le Département.

— **fermeture de la digue**

Cette digue est fermée à la circulation depuis le 25 août dernier

— **drainage des eaux mortes**

Ce projet déposé par la Fédération Départementale des Associations de Pêche et de Pisciculture en 1974 et qui consisterait à relier certains bras morts de la forêt de la Robertsau aux 3 gravières ainsi qu'au contre canal de drainage longeant le Rhin avait reçu l'accord de la Ville le 3 décembre 1975 Or, depuis cette date la Fédération n'a plus donné aucune suite à cette affaire. Il semblerait que ce projet ait été abandonné car il n'a plus jamais été évoqué au cours des dernières assemblées de la Fédération.

Je rappellerai d'ailleurs en ce qui concerne ce dernier point que votre Association a participé à l'étude du projet d'ensemble de l'aménagement touristique de la forêt du Rhin (séances de la commission de l'environnement du 19 avril 1972 et 6 novembre 1974).

Espérant ainsi avoir répondu aux différentes questions posées par votre lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

P. PFLIMLIN

Strasbourg-Robertsau • Aménagement du Parc Pourtalès et d'espaces verts dans le quartier

Votre lettre du 16 octobre 1978

2^e LETTRE DE L'A.D.I.R.
● RÉPONSE A M. LE MAIRE

Strasbourg-Robertsau, le 28 novembre 1978

Monsieur P. PFLIMLIN
Maire de la Ville de Strasbourg,
Place de l'Étoile
67100 STRASBOURG

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 16 octobre 1978 concernant l'aménagement des espaces verts.

Nous avons quelques espoirs pour la Robertsau après l'article des DNA du 18 juillet 1978 qui rendait compte d'une tournée du Conseil Municipal dans le quartier et d'un programme d'aménagement de terrains vagues en espaces verts libres pour les enfants.

Nous constatons ce jour qu'aucune des belles idées n'a été réalisée et que les terrains vagues de la Niederau, de la rue de Betschdorf, le long du Muhwässer sont toujours dans le même état déplorable. Signalons que le seul parc public, la « Petite Orangerie », dans le quartier de la Robertsau, était fermé pendant une grande partie de l'été pour travaux à que le terrain loué à l'Habi-

tation Moderne près du Pont Phario où il y a eu un début d'aménagement n'est toujours pas terminé : les berges de l'III sont en piteux état et il manque quelques bancs et quelques aménagements pour les plus petits.

En ce qui concerne le Parc Pourtalès nous pensons que vos Services vous ont mal renseigné puisque le jour où nous avons reçu votre lettre les travaux d'élagage des vieux arbres avaient déjà démarré. Rien ne s'oppose donc plus à l'ouverture immédiate du Parc Pourtalès au public. Nous vous demandons de faire enlever les pancartes « Danger - Interdit de circuler » dans les meilleurs délais.

Nous nous chargerons d'informer les Robertsauviens en publiant cette lettre dans l'Écho de la Robertsau.

En ce qui concerne l'aménagement futur du Parc Pourtalès nous avons noté avec satisfaction que le Conseil Municipal a voté dans sa séance du 20 novembre 1978 un crédit de 270 millions de francs nouveaux.

Pour que cet aménagement réponde bien aux besoins des habitants nous passons qu'une réunion de concertation avec les Associations serait utile.

L'A.D.I.R. se propose d'apporter sa contribution et ses idées à ce projet et lors de cette réunion pourrait aussi être abordé le projet d'aménagement de la Forêt du Rhin et des gravières.

En attendant une réponse favorable de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'A.D.I.R.
R. FELIX

ASSOCIATION DE LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA ROBERTSAU

Elaboration du Plan d'Occupation des Soils de Strasbourg

● 1^{re} LETTRE DE L'A.D.I.R.

Strasbourg-Robertsau, le 24 août 1978

Monsieur le Maire
de la Ville de Strasbourg
Place de l'Étoile
Strasbourg

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous soumettre plusieurs propositions concernant l'élaboration du plan d'occupation des sols de la Ville de Strasbourg actuellement en cours et qui sera soumise à la Commission compétente et au Conseil Municipal avant la fin de l'année.

Nous sommes bien conscients de l'intérêt d'un tel document d'urbanisme et de son importance pour l'évolution de la qualité de la vie et de l'environnement de notre quartier de la Robertsau en particulier dans les 10 à 15 prochaines années.

Afin de préserver la qualité de la vie dans notre quartier de la Robertsau où il fait pour le moment encore bon vivre, de nous garantir pour l'avenir un environnement agréable en évitant les nuisances sous toutes leurs formes que risque d'apporter le développement urbain et industriel, nous nous permettons de vous faire les propositions suivantes :

— pour que le plan d'occupation des sols corresponde bien aux réalités et aux besoins du quartier, son élaboration devra se faire avec la concertation des habitants et des associations du quartier. Dans ce but nous suggérons de faire une présentation des projets du plan d'occupation des sols par quartier avant toute décision du Conseil Municipal. Nous savons que pour la Robertsau ces plans sont terminés et cette présentation pourrait donc se faire dans les prochaines semaines

— les projets de plans d'occupation des sols et les documents ayant servi à leur étude pourraient être transmis aux associations de quartier intéressées par ces problèmes afin de leur permettre de faire des propositions en connaissance de cause

— l'enquête publique qui est prescrite par la loi après approbation du plan d'occupation des sols par le Conseil Municipal pourrait également se faire par quartier

— la synthèse de ces différentes consultations pourrait être soumise à une commission municipale élargie avec la participation des représentants des associations des différents quartiers.

Nous pensons que le plan d'occupation des sols ainsi élaboré dans une réelle concertation correspondra bien aux besoins et aux aspirations des habitants de notre ville.

Espérant une suite favorable à nos propositions, nous vous prions de croire Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'A.D.I.R.
R. FELIX

COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG RÉPONSE DE M. LE MAIRE

Strasbourg, le 25 septembre 1978

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 24 août.

Nous avons l'intention de procéder à des consultations officielles (la loi ne les impose pas) quartier par quartier.

Contrairement à ce que vous pensez, le projet de POS ne sera pas soumis au Conseil Municipal avant la fin de l'année. Nous disposons encore d'un assez long délai pour procéder à ces consultations, dont le calendrier sera établi compte tenu du déroulement des travaux de l'Agence d'Urbanisme et des services de la Communauté Urbaine.

Je vous prévendrai lorsque le moment sera venu de procéder à la consultation concernant la Robertsau.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

P. PFLIMLIN

2^e LETTRE DE L'A.D.I.R.

Strasbourg-Robertsau, le 28 novembre 1978

Monsieur P. PFLIMLIN
Maire de la Ville de Strasbourg
Place de l'Étoile
67100 STRASBOURG

Monsieur le Maire,

Nous avons noté avec satisfaction votre accord pour une concertation quartier par quartier au sujet du plan d'occupation des sols de la Ville de Strasbourg.

ASSOCIATION DE LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA ROBERTSAU

Pétition des habitants de la rue ERNEST LEHR à Strasbourg-Robertsau

AMÉNAGEMENT DE RUES

Strasbourg-Robertsau, le 30 août 1978

Monsieur le Président
de la Communauté Urbaine de Strasbourg
Place de l'Étoile
Strasbourg

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous transmettre la pétition concernant l'aménagement des accès au lotissement « Le Château » à Strasbourg-Robertsau.

A plusieurs reprises nous avons déjà soulevé le problème des lotissements qui se construisent sans que les promoteurs aménagés les voies d'accès de 8 m exigées par le Règlement d'Urbanisme de la Ville de Strasbourg.

Dans le cas du lotissement « Le Château » qui comporte une centaine de logements l'accès se fait par la rue de l'Angle dont la largeur à certains endroits est de 4 m et qui n'est pas aménagée pour recevoir un trafic important de camions et de voitures.

Le développement important des constructions et de la circulation des véhicules se fait donc dans des conditions déplorablement, au détriment des habitants des anciens quartiers de la Robertsau.

Pour éviter la détérioration de l'environnement et de la qualité de la vie des habitants de notre quartier, nous demandons que les cessaires avant le début des travaux de construction et aux frais des lotisseurs (SC) « Le Grand Duché », Lotissement rue Beulenswirth, « Les Jardins Fleuris », rue des Jardiniers...)

Pour nous permettre de faire des propositions valables, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre les documents qui ont été élaborés par l'Agence d'Urbanisme et soumis à la Commission du POS en juillet dernier.

En attendant que vous nous fixiez une date pour cette réunion de concertation, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'A.D.I.R.
R. FELIX

LETTRE DE SOUTIEN D'UNE HABITANTE DE LA ROBERTSAU

Monsieur le Président,

Je crois savoir qu'une séance municipale aura lieu au courant du mois d'octobre pour définir l'urbanisation future de la Robertsau.

Je m'adresse à vous, Monsieur le Président, pour défendre avec vos collaborateurs les intérêts de la Robertsau et de ne pas admettre à l'intérieur des quartiers des voies routières importantes. Ceci déterminera la qualité de vie de nos quartiers et ce serait dommage de gâcher ce cadre propre à la Robertsau et de sacrifier la tranquillité à l'intérieur de nos quartiers pour une circulation automobile. J'adhère absolument à vos suggestions de développement de pistes cyclables qui priveraient le tracé de l'ancien Axe Nord-Sud réservé depuis 1932. Cette optique écologique va dans le sens de la défense des intérêts des Robertsauviens et évitera les nuisances de bruit et de pollution.

Pourquoi devons nous faire exception et faire passer les routes à l'intérieur des quartiers alors que toutes les communes refusent la circulation dans leur village et mettent tout en œuvre pour faire passer la circulation autour de l'agglomération.

Merci d'avance de défendre nos intérêts.

Une habitante de la Robertsau

ENVIRONNEMENT

Les projets d'aménagement de la forêt du Rhin et des gravières nord suscitent des remous...

L'annonce de l'aménagement des gravières au nord de Strasbourg (DN, 12 et 13 juillet) a suscité plusieurs réactions, dont celle accueillie avec « beaucoup d'intérêt » par la Robertsau. Elle regrette néanmoins qu'il n'y ait pas eu de consultation avec les associations du quartier. « Nous craignons que cet aménagement étudié par le bureau d'études parisiens de la fondation « Sauverons l'Avenir » et financé en grande partie par un autre organisme parisiens », le comité de gestion de la taxe parafiscale sur les Strasbourgais, ne corresponde pas, aux réalités et aux besoins des

L'objectif principal de ces organismes de « redonner ces gravières à la nature » en plantant 5.000 arbres et en mettant si actuellement 700 à 800 personnes fréquentent quotidiennement ces gravières par beau temps (des centaines de voitures stationnent le long de la route EDF) c'est qu'il y a un besoin qui n'a pas pu être comblé par la piscine ou les zones de loisirs existantes !

Cette situation pose effectivement des problèmes qu'il faut régler rapidement et que nous avons discuté lors de notre assemblée générale du 8 avril. Nous avons proposé :

- d'ouvrir la route EDF officiellement au trafic alors qu'actuellement on ferme les yeux sur la réalité et laisse rouler (souvent à grande vitesse, car personne ne contrôle). Cette route d'ailleurs prévue au SDAU et au POS de Strasbourg comme route à grande circulation devant permettre la déviation du trafic de transit des camions du port à travers la Robertsau. Les organismes parisiens interrogés par téléphone ne sont pas au courant de ce projet ! Personne

ne le leur a signalé ! Manque de coordination flagrante qui risque d'avoir des répercussions sur l'aménagement ;

- de fermer par contre la digue à la circulation des engins à moteur et la réserver aux vélos ; aménager des accès aux gravières pour les vélos et les piétons à partir de la digue ;

- de créer des parkings pour les voitures, côté route EDF, mais sur les côtés des gravières et non devant pour éviter les nuisances : bruit, odeur du gaz d'échappement... ;
- de faire un aménagement minimum : poubelles, WC, quelques plages de sable en pente douce... ;
- de réserver une zone de gravières aux naturalistes qui pourrait éventuellement être fermée par une haie naturelle et qui pourrait être gérée par la Fédération française de naturisme.

En résumé, l'ADIR est plutôt favorable à l'aménagement de petites zones de loisirs, tout en assurant la protection de la nature. Nous pensons qu'il est un peu trop « idéaliste » de vouloir redonner à la nature sauvage une forêt péri-urbaine située à moins d'un kilomètre d'une grande ville comme Strasbourg et à moins de 100 mètres d'une zone industrielle comme le port au

L'ADIR estime encore : « qu'il aurait fallu faire une étude d'ensemble de l'aménagement de la forêt du Rhin (un avant-projet existe en date de 1973-1974) et étudier particulièrement le drainage des eaux mortes existantes qui sont très souvent à proximité des gravières. D'ailleurs le canal de drainage projeté autour du port au pétrole par la Fédération française de navigation est à l'ordre du jour, mais il ne semble pas que les organismes aient eu des contacts ! Ce manque de coordination et de concertation est regrettable. »

ASSOCIATION DE LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA ROBERTSAU

STRASBOURG-ROBERTSAU Pollution de la nappe phréatique par les hydrocarbures

LETTRE OUVERTE A M. LE PRÉFET

Strasbourg-Robertsau, le 17 novembre 1978

Monsieur le PRÉFET du Bas-Rhin
Hôtel de la Préfecture
Place Broglie
67000 STRASBOURG

Monsieur le Préfet,

L'Association de la Défense des Intérêts de la Robertsau et les habitants de la Robertsau qu'elle représente, ont l'honneur de vous soumettre leurs doléances et leurs propositions au sujet du grave problème de la pollution de la nappe phréatique par les fuites d'hydrocarbures des installations du Port aux Pétroles.

L'A.D.I.R. constate avec une vive inquiétude que ce problème découvert et dénoncé en mars 1977 par les habitants de la Robertsau et de La Wantzenau et en particulier par l'Association de la Protection de l'Environnement de La Wantzenau (APEW) et l'A.D.I.R. — et non par les Services Officiels chargés de la surveillance des installations — n'est toujours pas résolu à ce jour après plus de 20 mois.

Malgré les interventions épisodiques de différentes personnalités politiques, les affirmations des Services Officiels qui soutiennent que la pollution est « minime et limitée » et quelques mesures désolées mises en œuvre, nous constatons en effet sur le terrain :

- qu'il y a toujours présence de produits pétroliers dans la nappe phréatique près du Canal des Français dont les Services Officiels ne nous ont jamais indiqué ni l'origine, ni la quantité, ni la limite de l'étendue de la nappe polluée
- qu'il y a également présence d'hydrocarbures et d'autres produits toxiques dans le canal de drainage le long du Rhin et dans les gravières et les bras morts de la Forêt du Rhin
- que des analyses de l'eau de la nappe phréatique du côté de La Wantzenau ont révélé la présence d'hydrocarbures à un taux dépassant les normes admises pour l'eau potable

- que les nombreuses installations industrielles du Port aux Pétroles ne sont pas toutes conformes aux normes (manque de cuvettes de rétention, installations non visitables, manque d'appareils de contrôle de l'air sur l'incinérateur de SPIRS)

- que des produits très toxiques sont stockés ou transportés dans des conditions anormales et sans surveillance (wagons-citernes qui peuvent être l'objet de négligence ou de malveillance).

La lettre de M. le Maire de la Ville de Strasbourg du 3 juillet 1978 qui nous a transmis les informations du Service des Mines affirme :

- « que la canalisation enterrée qui est à l'origine de la fuite constatée a été remplacée et posée en aérien afin d'en faciliter la surveillance »

- « que les pompages ont été effectués immédiatement en vue d'éliminer les produits polluants ».

L'A.D.I.R. ajoute que cette fuite a été localisée sur le terrain du Terminal Portuaire de la Raffinerie de Herrlisheim. Le Directeur de la Raffinerie le reconnaît aujourd'hui alors qu'il l'a démenti au mois d'août (voir DNA du 12 août 1978) et il tient à préciser que cette canalisation n'est pas la seule origine de la pollution constatée. Il y a donc d'autres pollueurs inconnus pour le moment ?

Nous constatons à ce jour, plus de 10 mois après la localisation de la fuite que les produits pétroliers toxiques qui polluent la nappe phréatique ne sont toujours pas éliminés : il y a toujours du pétrole dans la tranchée de 100 m le long du terrain de la Raffinerie et dans la tranchée de 30 m creusée fin octobre 1978 le long du « Canal des Français », près de la rue de Rouen. Nous avons relevé aussi que la Raffinerie a entrepris différents travaux de réfection de l'isolation des pipe-lines depuis quelques semaines aux abords du port et dans la forêt de la Robertsau

Nous constatons donc avec inquiétude que nous avons beaucoup trop de pétrole dans notre sous-sol mais que les « Services Officiels » n'ont pas beaucoup d'idées ni de moyens pour résoudre ce problème préoccupant pour la Robertsau et pour l'eau de notre

Les habitants de la rue ERNEST LEHR

nappe phréatique. Il y a une station de pompage d'eau dans la forêt du Rhin près du Fuchs-am-Buckel et les maraichers puisent l'eau dans la nappe pour arroser leurs légumes.

Devant la carence des Services Officiels - qui se renvoient la balle - et nous envoient de l'un à l'autre, parce qu'ils ne savent pas trop qui s'occupe de quoi, l'ADIR demande avec fermeté différentes interventions définies ci-après et qui devront être réalisées dans des délais bien déterminés :

1. Nous attendons avec impatience la réunion d'information demandée par le Conseiller Général M. BRUNSCHWEILER, dans les délais les plus brefs, c'est-à-dire dans les 15 prochains jours faisant le point avec les différents Services concernés :

- la Protection Civile
- le Service des Mines
- la Ville de Strasbourg
- le Port Autonome
- le Service Géologique de l'Alsace
- les Associations intéressées de la Robertsau et de La Wantzenau et les élus du quartier.

Nous demandons à M. le Préfet de désigner un responsable chargé de coordonner les différents Services Officiels et qui serait l'animateur des associations.

2. Nous demandons la mise en place de moyens d'investigation indispensables pour définir les produits toxiques, leur origine, la quantité de produits et le limite géographique de la pollution dans un délai de 3 mois.

COMMUNIQUE DES ASSOCIATIONS après la réunion à la Préfecture le 29 novembre 1978

Suite à l'intervention de M. BRUNSCHWEILER, Conseiller Général de la Robertsau et aux différentes interventions des Associations du quartier :

- ADIR (lettre au Préfet du 17 novembre 1978)
- Syndicat des Maraichers
- Association des Locataires de la Cité de l'III
- Association pour l'amélioration des conditions de vie à Strasbourg
- Association de la Protection de l'Environnement de la Wantzenau.

Monsieur le Directeur de Cabinet du Préfet a reçu le mercredi 29 novembre 1978 les responsables des Associations pour une réunion d'information en présence des représentants du Service des Mines et de la Protection Civile.

Cette réunion a permis de faire le point sur le problème de la pollution de la nappe phréatique par les hydrocarbures au niveau des fuites constatées dans le Canal des Français.

Le Directeur de Cabinet du Préfet et les représentants des Services nous ont informé :

- des études effectuées et des premiers résultats obtenus :
 - type de produits : fuel domestique
 - origine : canalisation défectueuse, par suite de corrosion, qui était enterrée dans le sol sans protection et qui était en prolongement du pipe-line reliant la Raffinerie de Herrlsheim au dépôt de stockage du Port aux Pétroles
 - quantité de produits : quelques centaines de litres. (III) ;
 - début des fuites : 1976
 - des mesures préventives mises en place depuis juillet 78 suite à une réunion de travail tenue par les Services Officiels - renforcement du système de contrôle autour du Port aux Pétroles par l'implantation de nouveaux piézomètres et l'installation de jauges atmosphériques
 - mise en conformité des anciennes installations ne répondant pas à la nouvelle réglementation de 1975 : mise en place de cuves de rétention, mise en série des conduites enterrées sans protection...
 - des mesures curatives entreprises
 - creusement d'un fossé de 150 m de long sur le terrain de la SRS à proximité de la canalisation défectueuse
 - creusement d'un deuxième drain (fossé de 30 m de long et 1 m de large) à proximité du Canal des Français, qui aboutit à la nappe de fuel par des cheminements préférentiels due à l'hétérogénéité du terrain.
 - C'est dans ce deuxième drain que sera récupéré par pompage hebdomadaire le restant de la nappe dans un délai qui n'a pu être défini pour l'instant. (Ce qui inquiète l'ADIR qui demande un échéancier).
- Les Services Officiels ont reconnu qu'il était difficile de récupérer les hydrocarbures sur la nappe phréatique surtout lorsque les quantités sont faibles. Les représentants des Associa-

1. Nous demandons la mise en œuvre de moyens appropriés pour éliminer ces produits et les sources de pollution dans un délai de 6 mois.

4. Nous demandons la mise en place d'un système préventif : cuvettes étanches visitables, piézomètres, appareils de surveillance de la pollution atmosphérique à contrôler régulièrement et dont les résultats soient accessibles aux associations et aux habitants du quartier dans un délai de 6 mois.

5. Nous demandons la réalisation d'un programme de mise en conformité des installations industrielles du Port aux Pétroles, dans un délai de 12 mois.

6. Nous demandons la mise en place d'un canal de drainage autour du Port aux Pétroles. Ce canal, prévu sur le Plan d'Occupation des Sols de la Robertsau et reconnu comme élément de sécurité valable par les Services Officiels, l'ADIR exige qu'il soit réalisé dans un délai de 2 ans.

Cette lettre sera transmise à la presse locale et nationale pour permettre l'information de la population sur ce grave problème de la pollution de l'eau de notre nappe phréatique.

La réunion d'information et de travail avec les différents Services concernés et les associations devrait permettre de faire la mise au point des mesures ci-dessus.

Dans l'espoir d'une réponse rapide de votre part et des interventions efficaces de vos Services pour enfin régler ce problème, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'ADIR,
R. FELIX

tion ont réaffirmé leur inquiétude concernant ce problème de la pollution de la nappe phréatique car même une faible quantité d'hydrocarbures pollue une grande surface et la pollution se déplace rapidement avec la nappe dont la vitesse de déplacement est de 5 à 7 mètres environ par jour (2 km par an).

Les Services compétents reconnaissent que la partie insoluble qui surnage au-dessus de la nappe a été arrêtée par les dépôts argileux qui remplissent l'ancien lit du Canal des Français mais qu'une faible partie soluble qui descend dans la nappe a déjà traversé le Canal des Français.

Les représentants des Associations après avoir rappelé :

- qu'ils estiment qu'il y a eu différentes carences de l'administration;
- que ce sont des habitants de la Robertsau qui ont découvert les fuites de pétrole qui ont passé à travers du système préventif, notoirement insuffisant,
- que la canalisation défectueuse car sans protection avait échappé au contrôle des responsables de la SRS demandent que toutes les mesures préventives soient prises car il vaut mieux prévenir que guérir :
- en réalisant la mise en conformité des installations,
- en installant une double ceinture de piézomètres à des points judicieusement choisis tenant compte des particularités du terrain et du sens d'écoulement des eaux de la nappe : bras morts du Rhin, vaines de terrain

et demandent que les Associations soient informées régulièrement des résultats des études et des mesures envisagées.

M. le Directeur de Cabinet après avoir reconnu l'insuffisance des moyens des Services de Contrôle et l'utilité des Associations du quartier, en ce qui concerne la protection de l'environnement pour repérer les pollutions et avertir les responsables s'engage à réaliser une concertation réelle entre les pouvoirs publics et les associations.

Il informe qu'une réunion de travail aura lieu prochainement avec les différents Services intéressés et pour laquelle les représentants des associations seront convoqués par M. HOLWEG.

M. BRUNSCHWEILER annonce qu'il interviendra auprès de M. le Préfet pour demander un renforcement des effectifs des Services de Contrôle.

NOTA : Signations que Les Dernières Nouvelles nous ont refusé la publication de 2 communiqués ADIR. Par contre nous tenons à rendre hommage au Nouvel Alsacien pour l'objectivité de ses informations. Heureusement que nous avons l'ÉCHO DE LA ROBERTSAU pour informer objectivement les Robertsauais.

L'ADIR n'est pas d'accord avec les termes du communiqué du Préfet paru dans les D.N. du 30-11-1978, qui prétend que « tout le monde est convenu de l'efficacité des mesures ». Les réserves de l'ADIR (voir-dessus) seront transmises à M. le Préfet prochainement.

ASSOCIATION DE LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA ROBERTSAU

ANIMATION DE LA ROBERTSAU

Strasbourg-Robertsau, le 7 novembre 1978

Lettre aux Commerçants et Artisans de la Robertsau

Monsieur, Madame,

Vous avez certainement lu dans le Journal D.N.A. du jeudi 5 octobre 1978 l'article relatant l'inauguration d'une « Semaine des Artisans et des Commerçants de Lingoisheim » qui a remporté un vif succès auprès du public.

L'ADIR envisage d'organiser de la même façon des « Journées des Commerçants et des Artisans de la Robertsau » au printemps prochain (mars-avril 1979).

Ces « Journées des Commerçants et des Artisans de la Robertsau » qui pourraient s'étaler sur un week-end (vendredi, samedi, dimanche), auraient pour objectifs :

- de mieux faire connaître et apprécier les commerçants et les artisans de la Robertsau
- de créer une animation dans le quartier pour que la Robertsau ne devienne pas une cité-dortoir.

Dans ce cadre nous proposons d'organiser avec votre collaboration et vos suggestions :

- une exposition des artisans et commerçants de la Robertsau dans une salle à définir : Foyer Saint-Louis ou salle de gymnastique de l'École Becklin
- l'organisation d'un marché le samedi matin dans le centre de la Robertsau
- une animation culturelle avec la participation des Sociétés locales : cors de chasse, Harmonie, et éventuellement pour clôturer ces « Journées » un « Bal des Commerçants et Artisans de la Robertsau ».

Dans tous les cas, que vous soyez d'accord ou non veuillez nous retourner la feuille ci-jointe pour nous donner votre avis sur nos propositions et éventuellement vos critiques et suggestions.

Strasbourg, le 9 novembre 1978

Monsieur Pierre PFLIMLIN
Président de la Communauté Urbaine
de Strasbourg
Place de l'Etoile
67100 STRASBOURG

Monsieur le Président,

L'enseignement de l'Education Physique et Sportive au Groupe Scolaire BECKLIN se heurte à de nombreuses difficultés dues à un manque d'équipements.

Nous avons donc l'honneur de vous transmettre une pétition signée par 458 parents et 55 enseignants présentant la situation et les revendications concernant les équipements sportifs du Groupe Scolaire

Nous avons pu constater avec étonnement lors des réunions du 13 juin 1978, organisée par Monsieur RUDLOFF, Adjoint au Maire et du 20 octobre 1978, organisée par Monsieur le Conseiller Général BRUNSCHWEILER que les équipements sportifs ne rentrent pas dans le cadre du budget de la construction ni d'un nouveau collège ni de nouvelles écoles Maternelle et Élémentaire.

Si vous êtes nombreux à nous répondre, nous organiserons une réunion de mise au point avant la fin de l'année 1978 dont la date vous sera communiquée ultérieurement.

Salutations amicales.

Le Président de l'ADIR,
R. FELIX

- Feuille à retourner s.v.pl. avant le 31 décembre 1978 à Monsieur FELIX, 42, rue de l'III ou au Bureau de l'ADIR, 19a, rue du Chevalier Robert

Etes-vous favorable à l'organisation des « Journées des Commerçants et Artisans de la Robertsau »

OUI NON

Quelle date proposez-vous ? _____

Autres suggestions : _____

NOM : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____

PARENTS D'ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS DU GROUPE SCOLAIRE BECKLIN DE LA ROBERTSAU

Equipements Sportifs du Groupe scolaire BECKLIN

C'est pourquoi nous demandons que ces équipements sportifs, adaptés à la solution préconisée pour résoudre le problème global de la reconstruction du Groupe Scolaire BECKLIN soient mis en place pour la rentrée 1979 (conformément aux vœux exprimés dans la lettre du 21 juillet 1978).

Nous faisons appel à votre compréhension et soutien que vous puissiez intervenir auprès des services compétents pour que ces problèmes trouvent une réponse lors de la réunion que Monsieur RUDLOFF s'est engagé à organiser courant décembre 1978 au sujet de la reconstruction du Groupe Scolaire BECKLIN.

Nous vous prions de croire Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Monsieur Y. EHRMANN
Professeur Coordinateur de l'E.P.S.

Madame J. FRANÇOIS
Parent d'Élève de l'École Élémentaire
21 rue Schott, Strasbourg-Robertsau

Monsieur E. HERRMANN
Parent d'Élève du Collège
7, rue Isaac Hafner
Strasbourg-Robertsau

P.S. Pétition avec signatures des parents et enseignants.

Restructuration du Groupe scolaire Boecklin
Propositions des parents d'élèves

● LETTRE DES PARENTS A M. LE MAIRE

Strasbourg, le 21 juillet 1978

Monsieur le Président,

Les délégués des parents d'élèves des trois établissements du groupe scolaire BOECKLIN ont l'honneur d'attirer à nouveau votre attention et celle de vos services sur la situation totalement inacceptable du groupe Boecklin, à l'heure actuelle.

Nous vous rappelons en particulier le compte rendu de la réunion tenue le 21 juin 1977 sous la présidence de Monsieur NOBILLART et qui avait conclu à la nécessité d'une extension des locaux du collège. Les besoins en surface avaient été chiffrés à 4.000 m² supplémentaires pour le secondaire et à 2.225 m² pour le terrain destiné à recevoir une éventuelle école maternelle de 5 à 8 classes.

Vue globalement, la situation actuelle est devenue intolérable pour plusieurs raisons :

- Le nombre d'enfants (1.100) fréquentant l'établissement crée des problèmes de cohabitation difficiles à résoudre, en particulier étant donné la différence d'âge des élèves (de 2 à 15 ans) et l'absence de séparation entre les trois écoles.
- Les conditions de sécurité sont totalement inadéquates et tous les enfants, la surveillance ne pouvant plus être assurée dans des conditions normales, sont exposés à des risques graves (accidents, fugues, etc.).
- La structure même du bâtiment ne permet pas d'accueillir les plus petits accompagnés de leurs parents, elle est inadéquate à la vie et au travail des enfants de la maternelle.
- L'éclatement du primaire avec 8 classes au premier étage du bâtiment principal et 4 classes à l'annexe, 84, rue Boecklin dans des locaux vétustes et dangereux, avec planchers et escaliers intérieurs en bois et chauffage individuel avec poêles à charbon. Signalons également que ce bâtiment n'est toujours pas pourvu de l'escalier de secours commandé par vos soins (lettre du 19 décembre 1977).
- Le manque de salles de classes (une classe de cinquième « voyage » en permanence car elle n'a pas de local) et l'absence de salles fonctionnelles pour l'enseignement des matières scientifiques. De même, cinq classes et l'atelier du collège fonctionnent dans des baraquements installés dans la cour, dans des conditions matérielles difficiles.
- L'insuffisance ou l'absence de locaux à usage spécifique tels que salle de repos pour les tout-petits, salles de lecture, de musique, de permanence, centre de documentation et d'information, salle polyvalente et salle des professeurs.
- L'insuffisance d'équipements sportifs et récréatifs : terrain de sport et salle de sport pour l'école élémentaire et le collège, aires de jeux et espaces verts pour les enfants de 2 à 11 ans. La cour actuelle de la maternelle est un « parking » minuscule de 15 x 30 m (pour 250 enfants), mal exposé car ouvert à tous les vents et sans soleil.

La solution partielle préconisée par la Ville de Strasbourg de construire une nouvelle école maternelle de 4 à 5 classes sur un terrain attenant au gymnase Boecklin, terrain d'environ 750 m² alors qu'il en faudrait 2.225, a été refusée par les 15 parents délégués, les directeurs des trois établissements ainsi que par l'ensemble du personnel représentant les instituteurs académiques présents à la réunion de concertation organisée le 13 juin 1978, par Maître RUDLOFF, Adjoint au Maire, chargé des affaires de l'enseignement.

Les comités des parents et les directeurs d'établissement, réunis le 30 juin 1978, ont défini les principes généraux devant régir le choix d'une solution d'ensemble, de la manière suivante :

- La solution qui sera retenue devra nécessairement prendre en considération les trois ordres d'enseignement ; elle ne pourra donc être que globale.
- De ce fait, la solution retenue ne saurait prétendre résoudre le problème des besoins réels et urgents des uns aux dépens des besoins, tout aussi réels et tout aussi urgents, des autres.
- La solution retenue ne peut en aucun cas être une solution « au rabais », en particulier en ce qui concerne d'une part le nombre et la dimension des locaux à créer ou à aménager, et d'autre part la superficie du terrain (qui ne saurait déroger aux normes légales en vigueur).

Reprenant la suggestion de Maître RUDLOFF lors de la réunion du 13 juin, selon laquelle les associations de parents d'élèves devraient faire des propositions concrètes, nous nous permettons de vous soumettre l'alternative suivante, tout en étant conscients que ces deux options ne relèvent pas des mêmes compétences budgétaires :

Soit

- la construction d'une école maternelle et d'une école élémentaire sur un terrain situé à proximité immédiate des locaux actuels, derrière le parc de la Petite Orangerie. Cette solution permettrait de libérer tout le bâtiment pour le collège. Celui-ci devrait bien entendu bénéficier d'importantes modifications ayant pour but l'aménagement des différentes salles fonctionnelles et à usage spécifique.

Soit

- la construction, au centre de la Robertsau, d'un collège de 600 à 700 places comprenant dans un même temps la réalisation d'une section d'enseignement spécialisé de 140 places ainsi qu'une cantine. Cette dernière s'adresserait à tous les enfants scolarisés dans notre quartier (environ 2.500). Cette deuxième proposition aboutirait au regroupement des écoles maternelle et élémentaire dans le bâtiment actuel.

Quelle que soit la solution retenue, les comités des parents affirment d'une part que les locaux actuels devront faire l'objet d'un réaménagement en profondeur, afin d'améliorer véritablement les conditions d'accueil et d'enseignement pour tous les enfants, d'autre part que devront effectivement être pris en compte, et ceci dans une optique non restrictive, les impératifs de pédagogie et de sécurité pour le ou les ordres d'enseignement amenés à occuper les lieux.

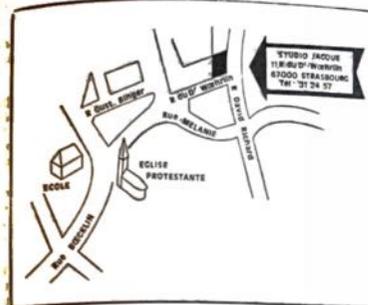
Dans ces conditions, les comités des parents vous demandent de bien vouloir :

- Procéder sans délais aux études nécessaires ; les parents délégués souhaitent être associés à l'inventaire des besoins.
- Leur communiquer les modalités des solutions envisagées par vos services, si possible dès la rentrée scolaire 1978.
- Poursuivre avec eux la consultation nécessaire afin que le choix d'une solution finale se fasse dans l'intérêt de tous les enfants.
- Promouvoir rapidement et activement la solution d'ensemble qui aura été retenue pour permettre aux travaux d'être menés à bien pour la rentrée scolaire de 1980.

Les comités des parents, solidairement et conscients de représenter l'opinion de tous les parents et de défendre les intérêts de tous les enfants, vous demandent instamment d'user de votre haute autorité pour que la solution optimale aux problèmes actuels de nos écoles puisse intervenir dans les délais les plus brefs.

LES PARENTS DÉLÉGUÉS

P.S. Cette lettre a été transmise au Rectorat, à l'Inspection Académique, à M. Rudloff, adjoint au maire chargé de l'enseignement élémentaire, à M. Bsehr, vice-président de la CUS, responsable de l'enseignement secondaire et à M. Brunschweiler, Conseiller général.



LE STUDIO JACQUES PHOTO - CINÉ - SON

11, RUE DU Dr WOEHRLIN TÉLÉPHONE 31.24.57
STRASBOURG-ROBERTSAU

C'est mieux !!! Pourquoi ?

Parce que le Studio Jacques vous rembourse la différence si vous trouvez moins cher ailleurs dans un délai d'un mois qui suit votre achat dans un rayon de 50 km

Seules les meilleures marques mondiales ont été sélectionnées par le Studio Jacques. Pourquoi ? Parce qu'au Studio Jacques la photo c'est notre métier pour votre plaisir !

Notre studio est à votre disposition

pour vos photos d'identité minute - portrait - reportage - mariage - photos publicitaire et industrielle - reproduction de photos anciennes - photos sur toile (cousin photo) photocopie immédiate - location de projecteur ciné et diapositives.

Dépositaire :

ROLLEI - VOIGTLANDER - MINOLTA - NIKON - CANON

Le coin des sociétés

CÉRÉMONIE DU 1^{er} NOVEMBRE

L'Association de l'Entente des Sociétés de la Robertsau a organisé comme par le passé la traditionnelle cérémonie du Souvenir le 1^{er} novembre devant le Monument aux Morts Place du Corps de Garde (cimetière Saint-Louis).

Toutes les Sociétés de la Robertsau y étaient représentées par une délégation avec porte-drapeau.

Après une marche exécutée par l'« Harmonie Caecilia 1880 » et un chant interprété par la « Chorale Orphéon Sängerkunst » les autorités ont déposé les gerbes :

- M. René MATTER, Conseiller Municipal au nom de la Ville de Strasbourg
- M. RIESS au nom du Souvenir Français
- MM. ZIMMER et FELIX au nom de l'Entente des Sociétés de la Robertsau

L'« Harmonie Caecilia » a ensuite exécuté la Sonnerie aux Morts et après la minute de silence pour commémorer le Souvenir des Morts l'Hymne National.

De nombreux habitants du quartier ont assisté à cette cérémonie qui perpétue une tradition qu'il faut absolument maintenir dans le quartier.

Rappelons que ce sont les Sociétés de la Robertsau qui ont fait élever le « Monument aux Morts » en organisant une souscription après la dernière guerre.

FÊTE DU CENTENAIRE DE LA « CHORALE ORPHÉON SÄNGERLUST »

La « Sängerkunst » a fêté le 28 octobre 1978 avec tous les honneurs dus à cet événement, son centième Anniversaire.

Créée en 1878 par une équipe de « Joyeux Chanteurs » animée par l'instituteur LOHRSKY qui se retrouvait le soir « IM FÄSSEL », restaurant disparu depuis et qui se situait en face de la Rue des Fleurs, elle a su se maintenir malgré toutes les vicissitudes de ce siècle mouvementé jusqu'à ce jour.

Assemblée générale de l'UNIAT

Près de 120 personnes avaient répondu Dimanche le 21 Octobre à l'invitation de la section locale de l'UNIAT, réunie en Assemblée Générale au Foyer de la Résidence des personnes âgées à la Cité de l'IH.

Monsieur FELIX Raymond, Président de la section, a souhaité la bienvenue à l'Assemblée parmi laquelle on a reconnu le Conseiller Général Marc BRUNSCHWEILER ainsi que Monsieur TRUTTMANN Robert, membre du Conseil d'Administration de l'UNIAT et Président de la section de Brumath.

Avant que Monsieur LORANG Charles, Secrétaire de la section ait donné lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée, une minute de silence fut gardée pour les membres décédés au cours de l'année. Le rapport des finances approuvé par les deux réviseurs de caisse Monsieur NADIG et Mme LEHMANN a été rendu par Monsieur FELIX et Monsieur GLAESSE. La décharge pour le comité a été donnée à l'unanimité par l'Assemblée.

Dans le rapport d'activités qui était très chargé, le Président a rappelé que la section compte actuellement 522 membres ce qui prouve l'efficacité du Comité. Le foyer des personnes âgées de la section a accueilli pendant la dernière saison d'ouverture (115 jours) 3.970 personnes âgées et invalides. En plus de la fête de Noël où près de 500 collas ont été distribués, la section a organisé une sortie à DAMBACH, une soirée carnavalesque, une journée « PORTE OUVERTE » du Foyer et jumelage avec la section de SAINT-LOUIS, deux tournois de Belotte, une fête montagnarde à ROMBACH-LE-FRANC, un concours de pêche, une fête champêtre à l'occasion du 14 Juillet, une sortie sur le Rhin et une sortie à MARLENHEIM avec visite d'une cave de vin. Le comité a également participé au Congrès de l'UNIAT à SAINT-LOUIS. Le comité a créé, il y a 3 semaines une sous-section pour le WANTZENAU, KILSTETT, GAMBESHEIM, HFRRLISHEIM et OFFENDORF dont le siège social est à GAMBESHEIM. Le Président a informé l'Assemblée que le « Foyer de N-H » de cette année aura lieu, Samedi le 9 Décembre à 14 heures dans la salle du Foyer des loisirs à la Tour Schwab. C.M. de l'IH et rue de

M. HILBERER, ex-Président de la SÄNGERLUST depuis plus de 30 ans n'était pas peu fier de raconter les grands et les petits événements du passé de la Société la plus ancienne de la Robertsau. Il a montré le drapeau de 1878 que la Sängerkunst a bien conservé ainsi que le drapeau français de 1920. Il a souhaité une nouvelle jeunesse à la Sängerkunst pour le 2^e siècle qu'elle commence et que la vie associative puisse se maintenir à la Robertsau grâce à de nouvelles énergies et de nouveaux moyens (Salle et Subventions) que les Sociétés attendent depuis trop longtemps.

M. BRUNSCHWEILER, Conseiller Général dans son allocution a souligné l'importance de la vie associative pour l'animation et le maintien des traditions dans le quartier. Il souhaite que la tradition du chant choral se maintienne encore longtemps à la Robertsau.

Après plusieurs chants interprétés par la « Sängerkunst » et la Chorale de Rheinbischoffsheim avec laquelle ont été noués depuis de nombreuses années des liens d'amitié et quelques morceaux joués par les Cors de Chasse de la Robertsau la soirée s'est terminée par un grand bal pour fêter joyeusement cet Anniversaire.

70^e ANNIVERSAIRE DE L'« AVICULTURE UNION »

La Société « AVICULTURE UNION » créée en 1908 par MM. Guillaume et Ernest BOHN a fêté le 5 novembre son 70^e Anniversaire lors de son exposition organisée dans la salle de la Concorde au Quai Jacoutot.

M. WUNDERLICH, Président a retracé l'histoire de ces 70 années et procéda ensuite à la remise de diplômes aux membres méritants :

- MM. Ernest TAUBENNEST, Robert BAUMGARTNER et Albert BIRGEL ont remporté la médaille d'or
- M. Ernest HORNECKER a reçu la médaille d'argent
- MM. Alphonse MARCHAL et Frédéric KARCH ont reçu l'insigne d'honneur du coq d'or.

Les grands prix d'honneur ont été décernés à MM. Fernand SCHLEWER et René RUDOLF. C'est M. René BRONNER qui a remporté le concours des cinq meilleurs sujets présentés.

prochain Congrès de l'UNIAT aura lieu au mois de Mai 1980 à Schiltigheim et sera organisé par la section de la Robertsau et Schiltigheim.

Puis, Monsieur TRUTTMANN, membre du Conseil d'Administration, expliqua longuement et clairement le rôle de l'UNIAT, les nouvelles lois concernant la retraite à 60 ans - le besoin et la nécessité des invalides (minimum de pension égale 90 % du SMIC, attribution de la bonification de 10 % pour trois enfants - que trop de veuves ne connaissent pas leurs droits (calcul de la pension) - les revendications adoptées par le Congrès de l'UNIAT à SAINT-LOUIS - prise de position du Gouvernement - actions de l'UNIAT etc.

Après que le Président ait demandé à Monsieur Marc BRUNSCHWEILER de présenter la motion et les exigences de l'UNIAT à la prochaine session du Conseil Général il acheva son allocution en demandant à l'Assemblée de recruter de nouveaux membres. Après la clôture de l'Assemblée Générale vers 17 h., les membres restèrent un bon moment ensemble en déjeunant un casse-croûte offert par le comité.

La composition du comité, qui a été élu à l'unanimité, est la suivante :

- Président : FELIX Raymond
- Vice-Président : LORANG Charles
- Secrétaire : SCHWEITZER Armand
- Trésorier cotisations : GLAESSE Georges
- Trésorier foyer et fêtes : FELIX Raymond
- Responsables animation foyer : Mme FELIX Alice et Mme ZENS Frédérique
- Sous-encasseurs : KELLER Robert - HAMANN Charles - JFISSEL Marie-Louise
- Assesseurs : SCHMIDT Charles
- Réviseurs de caisse : NADIG Alfred et LEHMANN Germaine

Chaussures HEPP

Anc. MEHL « Jean-Luc »

RUE REISSEISSEN Tél. 31.28.86

(près supermarché GRO)

ROBERTSAU

chaussure
petits et
grands

en toute confiance

Fabrication Mécanique en Treillis de Fil de Fer

Spécialités : Erection de clôtures complètes
Clôtures d'enceintes - Stade - Tennis, etc.
Grillages en tous genres - Ondulé - Simple torsion
Bordure parisienne

KRIEGER RIMMELIN

35, RUE BOECKLIN Tél. 31.15.29
STRASBOURG-ROBERTSAU

Restaurant «COQ BLANC»

M. et Mme Pierre MEYER

9, rue Mélanie

◆ Salle pour réunion STRASBOURG-ROBERTSAU

Téléphone 31.25.99

ENTREPRISE DE RAMONAGE

J. KIEFFER

MAITRE-RAMONEUR (dipl.)
2, rue E.-Maechling Ø 31.15.15
STRASBOURG-ROBERTSAU

se recommande pour

- tous travaux de ramonage
- de cheminées et appareils de chauffage
- vérifications et expertise de conduits de fumée
- certificats de conformité, etc.

CHARBONS BOIS MAZOUT

CUVES EN TOUTES DIMENSIONS

Succ. René MAECHLING

HANNSMAENNEL
33, rue des Jardiniers Ø 31.10.50
STRASBOURG-ROBERTSAU

Ets WISSER

MACHINES AGRICOLES

6, chemin des Violettes

Strasbourg-Robertsau • Tél. 31.11.12



Pour toutes surfaces

- Tronçonneuses STIHL
- Tondeuses GABY touchant les hautes herbes
- Atomiseurs FONTAN
- Motobrouettes ROLBINSON
- Moto HOU IBEKI
- Arroseur vert Gardalme

GRAND CHOIX de

Motoculteurs en 2 et 4 roues motrice
Aliments composés pour aviculture

ENTREPRISE GENERALE
DE COUVERTURE SPECIALISEE
ET DE FERBLANTERIE

Alfred HILGERT Fils & Cie

52a, rue Himmerich Téléphone 31.14.94
STRASBOURG-ROBERTSAU 31.09.32

Tous travaux de COUVERTURE en Ardoises Eternit
Plaques planes et ondulées Tôles ondulées
Zinc Aluminium Cuivre, etc. Tuiles
plates et mécaniques - Cartons et Feutres
bitumés Toute Ferblanterie de Bâtiment

Garage WERNERT

► Agent RENAULT ◀

67, RUE BOECKLIN - Tél. 31.11.25
STRASBOURG-ROBERTSAU



Hild Fils

MONUMENTS FUNÉRAIRES

- en granit français et étranger et en imitation fabriqué dans nos ateliers
- fondations spéciales - caveau
- travaux très soignés
- réparations de tous genres

Bureau - Exposition - Atelier

18, route de Mittelhausbergen Ø 30.14.00
Arrêt bus, rue de Dossenheim à 15 m
67200 STRASBOURG-CRONENBOURG

anc. Maison Maechling

1, rue Auguste-Himly Ø 31.08.94
(coin rue des Peupliers)
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

USINE MODERNE DE GRANIT

Zone Industrielle • 67120 MOLSHEIM
21, rue de la Hardt

◆ Pour NOËL

VENTE EXCEPTIONNELLE au
PRIX de GROS
d'ARTICLES CADEAUX :

- cristal
- porcelaine
- céramique
- bois

**PYROGRAVURE
ARTISTIQUE**

5, rue de l'Angle
STRASBOURG-ROBERTSAU

- Ouvert tous les jours sauf samedi et dimanche de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

● Boucherie - Charcuterie

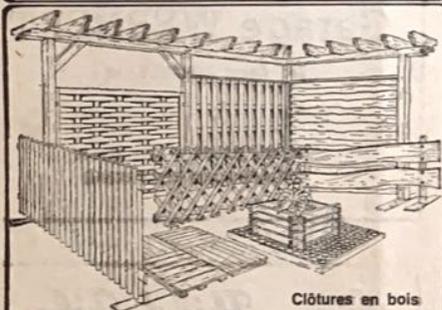
Raymond KOSCHER

203, route de la Wantzenau (près Ste-Anne)
STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 31.19.32

- Spécialité Jambon et Pâté en croûte
- Livraisons à domicile

WERTH

le moins cher
du marché



Clôtures en bois



Abris de jardin



Bancs de jardin



Mobilier de plein air

Dépositaire :

Fr. SCHWING

136, rue Bœcklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

INSTALLATIONS SANITAIRES • PLOMBERIE
CANALISATIONS • ZINGUERIE • COUVERTURES
Tous travaux de toitures - Isolations

Ets WERNERT

76a, rue des Jardiniers - Tél. 31.03.20
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

COMBUSTIBLES • MAZOUT • MONAGAZ

François GRASS

63, RUE SAINT-FIACRE
STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 31.11.14

► Réservoirs à Mazout toutes dimensions ◀

ATELIER DE RÉPARATION ET CARROSSERIE

**Garage
Paul MUNCH**

Agent spécialisé CITROËN

177 route de la Wantzenau
67000 ROBERTSAU ☎ 31.06.01

IL N'Y A PAS MIEUX QUE

LES PAVES WIBOTON

COUCHE ANTI-DÉRAPANTE • TRÈS DUR PAR SES
COMPOSANTES DE GRANIT DE FORET NOIRE • 6cm
D'ÉPAISSEUR, RESISTE AU GEL AU SEL, A LA GRAISSE
• COULEUR IMPRÉGNÉE DANS LA MASSE •
NE NECESSITE AUCUN ENTRETIEN

**NOUVEAU
LE PAVE
PROVENÇAL**

Demandez devis gratuit et sans engagement à

Entreprise SCHWING

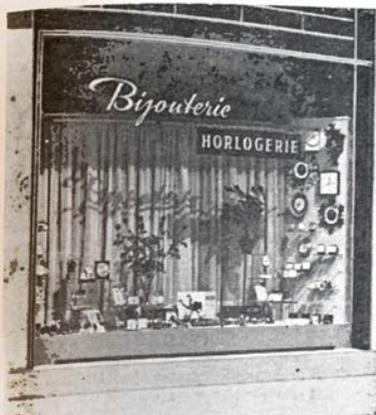
STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél. 31.05.86
136, rue Bœcklin

STAEBELL René - BONNETERIE

85, rue Bœcklin • 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU • Tél. 31.07.10

LAINES PINGOUIN
MERCERIE • BRODERIE LINGERIE BONNETERIE • LAYETTE
Bas et chaussettes GAINES ET SOUTIENS SUSAN ET LEJABY Confection dames et enfants

Grand choix en
Horlogerie • Bijouterie • Orfèvrerie



V^{ve} L. MEYER

109, rte de la Wantzenau • 31.16.17
Robertsau (près de la Papeterie)
◆ Réparations en tous genres
◆ Travail soigné Prix modéré

BOUCHERIE CHARCUTERIE FINE

Aloyse GUHMANN s. a.

90, route de La Wantzenau ☎ 31.02.16
STRASBOURG-ROBERTSAU

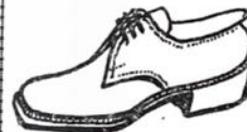
Livraison à domicile

- TOUT POUR LE JARDIN
- QUINCAILLERIE

Gérard HERR

Anct. Léon BURCKENBERGER

19, RUE MELANIE
STRASBOURG-ROBERTSAU ☎ 31.06.08



**CORDONNERIE
J. ZIRN**

18, rue Mélanie
STRASBOURG-ROBERTSAU

Vente de pantouffles et chaussures

Réparations tous genres

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

M. CHRISTMANN

2, rue du Plan Tél 31.19.33
STRASBOURG-ROBERTSAU
• LIVRAISON A DOMICILE



Société Nouvelle COMMISSIONNAIRES BLEUS

22 b, rue des Balayeurs 67000 Strasbourg Tél.: (88) 35.18.74 — 75



Remise sur présentation de
l'annonce
*
déménagements toutes directions
travail soigné

Remplissez ce coupon et renvoyez le nous

Nom, prénom _____ Etage _____

Adresse _____

Ville _____

Voudrait avoir la visite d'un Inspecteur.

Date : _____

Téléphone où l'on peut vous joindre : _____

Centre Socio-Culturel le la Robertsau

● LETTRE DU PRÉSIDENT DE L'ENTENTE
AUX PRÉSIDENTS DE SOCIÉTÉS

Strasbourg-Robertsau, le 8 septembre 1978

Monsieur le Président,
En tant que Président de l'Entente des Sociétés de la Robertsau je me sens obligé de vous tenir au courant des dernières évolutions de notre projet de construction d'un Centre Socio-Culturel à la Robertsau.

L'idée de construire ce Centre qui a été lancée par l'Entente en 1975 pour reprendre notre projet de construction d'une « Salle de Fêtes » a fait son chemin et nous nous en félicitons.

Mais pour que cette formule de Centre Socio-Culturel, mise au point en particulier pour les nouveaux quartiers, corresponde bien à notre vieux quartier de la Robertsau, c'est-à-dire à nos besoins de locaux (salle de fêtes et salles de répétitions et de réunions) et à nos besoins de subventions, différentes adaptations des statuts de ce Centre et certaines dispositions architecturales sont à revoir.

D'autre part, les statuts devraient prévoir au niveau de la gestion et de l'animation de ce Centre Socio-Culturel implanté

dans un quartier ancien où existent de nombreuses Associations et Sociétés, la participation effective de celles-ci sans qu'elles perdent leur particularité et leur autonomie dans une grande organisation qui dériverait rapidement de la richesse et la variété de notre vie associative à la Robertsau.

Ces différents points ont été évoqués lors de la réunion de l'Entente du 7 septembre 1978 et les représentants des différentes Sociétés ont approuvé le principe de la construction d'un Centre Socio-Culturel répondant à leurs besoins de locaux et de subventions sous réserve des conditions exprimées dans le texte ci-joint que nous proposons de transmettre à l'Association du Centre Socio-Culturel pour répondre à la demande de Monsieur le Maire.

Ces questions très importantes devraient être discutées lors de l'Assemblée Générale du Centre Socio-Culturel fixée au lundi 25 septembre 1978 à laquelle nous vous demandons de vous faire représenter et par la suite avec les Services compétents de la Ville de Strasbourg.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations amicales.

Le Président de l'Entente
E. ZIMMER

Mir redd dävon im Läuch

Schorsch: Alle Salü, Wie isch's Scharele kommsch du au mal wieder uff Stros.

Scharele: Jo redd nett, bie denne messe Zitte mescht mir am liebchdä uff äre Säu furt ridde.

Schorsch: Allewey hesch wieder so viel uffem Herze.

Scharele: Al jo, brüch bloss in Zidung löje un ä bissel um dich herum here no stehn der Hor zu Berri, Wursch doch kehrt hann von dem Petrol im Rhinhaf, dess schunn bis in dä Wanzenu s'Grundwasser verseucht, im Franzosenkanälele kannsch ä dike Ellisch Schicht sähn.

Schorsch: Ja her du, weisch du was, mir nämme d'Fischgerde un gehn ans Kanälele un fange Eihäri.

Scharele: Loss disch awer nett verwittsche, denn dort stehst ä strammer Uffpasser, der all zuschauer wegaut.

Schorsch: Jo Jo, was du nett sasch, ja des Kanälele isch doch Stadtbode un nett im Petrolhaf.

Scharele: Ja was witt, die nemme sisch alle Rechte erus, Geld regiert die Welt un dä Daifel d'Litt.

Schorsch: Ja so ischs, Awer jets här ä mol, hesch schon gsehn dass unsere Läuch an sine ganse Innfahrte mit Hundspätz usstafiert isch. So isch an dä Fariosbruck dä Schäferhundspätz, an dä Innfahrte Wanzenu - Robertsau isch jets elmer Ingerischt worre, mer meint mir sin wedder in dä Krieg zuruok versetzt worre so gleichts im ä Stalag, un jets wellesse noch einer am Pourtales Schloss inrichte und zwar dä Boxerclub, dess sinn dann 3 Hundspätz mit ungefahr 7 Hektar Bodä; meinsch nett dass wenn die all 3 einer m'ander hätte dass des lange dat.

Scharele: Al jo du hesch rächt, jeder hätt noch ä Barack derbie mit Buffet dass nit witt von där Stadt Sie gemelisch Dä verbringe kenne, Die, mun langi Händ hann an der Stadtverwaltung.

Schorsch: Wieso?

Scharele: Will Stadtverwaltung fer all Robertsauvereine grad 20 Aar uffdresche hetter kenne fir nä ä Festschsaal ze böje, denne sie awer hitt noch nett hann, es sen jets grad 20 Jahr.

Schorsch: Hesch jets gsaat. Schon 20-Jahr verlange unseri Vereine ä Salle Polivalente funn dä Stadtverwaltung, des heisst ä Festschsaal wo mir Sport un Kultur kann mache.

Scharele: Ja Schorsch, wie ischs denn do, es esch doch ä Centre sociaux Culturel gegrint worre von ä par neye Robertsauer wo unseri alte Robertsauvereine au mitgemacht hann.

Schorsch: Ja Scharele hesch rächt, awer weisch der Verein isch blos gegrint worre fier d'alte Vereine ussenetze, un uff dem Bäuplan sin grad 120 qm vorsehn fir alli 17 Verein vun d'r Entente, drumm macht die Entente nimmi mit, un verlangt vum Herr Maire ä Saal wo alli Vereine ihri Fescher drine mache kenne, mit mindschstens 500 Sitzplätze an Disch, so wie frijer dä Orangeris-saal.

Scharele: Weisch du au, dass noch nett so lang unserä Gsangverein «Sängerlust» sin 100 jähriges Jubiläumsfecht gfiert het in dä Tour Schwab, in Anwesenheit von viele Vereinspräsidente und mit dä Mitwirgung vom ä Badischä G'sangverein. Dä Präsident Hilberer Emile der allein schon 33 Jahr dene Verein gfiert het, het in sinere Ansproch gueti un schlicht Zitte erwänt, mitem ä Ehrewin, gütti Musik un ä scheni Tombola het die Sängerlust weder all Herze erfreit.

Schorsch: Isch mescht awer nit verfähle im Präsident Mr Felix Raymond viel Glick un Gesundheit zu winsche zu sinem 50 Geburtsdaa am 9. Dezember 1978. Schun 10 Jahr ischer jets an dä Spitz vom Interesseverein, kein Arweil isch im zueviel wenns heist d'Interesse von dä Bevölkerung zue Verteidige.

Scharele: Ja her jets ämol, bisch du schon im Schloss Pourtales gsin in letschter Zitt, do musch du emol anne, do sinnse schwer am schaffe, bim abmache von dä morsche Beim, Bulldozer sin am grawe, do losst Stadtverwaltung fer 270 Millionä Francis Arweite mache, ä neyer See kanäle usw. soll weder instand gsetzt wäre. Do stündsch hä.

Schorsch: Hoffendli esch's au fer Robertsauer Burjer un nitt wedder fir ä paar Hergeloffen.

Scharele: Zum schluss welli mir noch in alle Geburtsdaakinder von dä Robertsau graduliere die in dem Monet Geburtsdaa hann. Isch wenschne noch vieli netti Stunde un for allem ä güti Gesundheit un ä langes Läwe.

Schorsch: Komm jets Scharele, jets gemher ä Schobbe trinke.

Salü bisame. Snäschte mol widder.
Die Babbler vum Läuch.

L'Entente des Sociétés au Monument aux Morts de la Robertsau
le 1^{er} Novembre 1978



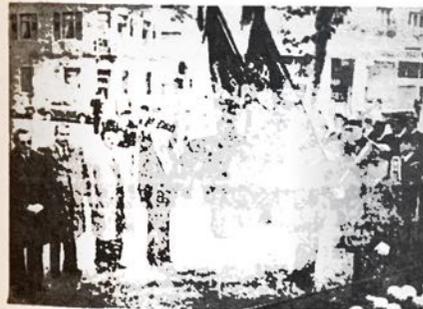
Harmonie Caecilia 1880



«Chorale Sängerkunst» ainsi que quelques drapeaux de Sociétés



Monument aux Morts des deux guerres, avec garde d'honneur organisée par les secouristes sauveurs



Personnalités: de gauche à droite: M. Matter, conseiller municipal; M. Zimmer, président de l'Entente; M. Félix, président de l'A.D.I.R.; M. Riss, président Souvenir Français



Présidents et drapeaux de différentes Sociétés de la Robertsau



Avant de rénover votre intérieur,
consultez votre fournisseur

Ets FOURMENAL

55, RUE BOECKLIN

STRASBOURG - **ROBERTSAU**

LE MAGASIN A VOTRE PORTE

TOUT POUR LA DECORATION DE VOTRE INTERIEUR
PRIX - QUALITE - SERVICE

des produits pour toutes les bourses

PAPIERS PEINTS 800 dessins en stock + gammes prestigieuses
(japonais, tissés, vinyl, métallisés, lièges et velours)

TISSUS ET REVETEMENTS MURAUX sur supports papiers, à emporter de suite

PEINTURES ET VERNIS, Crépi pour façades

MOQUETTES ET REVETEMENTS DE SOLS (pose sur demande par spécialiste)
Très grand choix

BRICOLEUR - SERVICE

Petite quincaillerie
Tringles - Rideaux et accessoires
Matériel électrique

PRIX AVANTAGEUX, quelques exemples :

PEINTURE SUPER LACQUE BRILLANTE 0,51	11,90 F
PEINTURE VINYL PLAFONDS ET MURS	les 4 kgs 12,90 F
PAPIERS VINYLs POUR CUISINE ET BAÏNS à partir de	le rouleau 28,00 F
GRAND CHOIX EN PAPIERS PEINTS à partir de	le rouleau 5,90 F

La « BIBLIOTHEQUE POUR TOUS »

Association à but non lucratif
3, rue du Dr. Freysz (1^{er} étage)
STRASBOURG-ROBERTSAU

tient à la disposition des lecteurs, un grand choix
de Romans français dont beaucoup de Nouveautés,
des Romans allemands, policiers etc.

Les enfants et adolescents trouveront des illustrés.
des Romans d'aventures, des Collections Plein Vent.

Heures d'ouverture : SAMEDI de 14 à 16 h

COIFFURE MASCULINE

MAITRE - COIFFEUR **JEAN**

Pour vos rendez-vous

☎ (88) 31.15.40

44, rue Lœcklin • 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Parking à proximité



Robertsauviens,

**Achetez chez
les commerçants
et artisans
qui soutiennent
l'A.D.I.R.**